

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 128

21 janvier 2009

### SOMMAIRE

<b>Adma A.G.</b> .....	<b>6100</b>	<b>HSH Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>6107</b>
<b>Aiglon Holding S.A.</b> .....	<b>6130</b>	<b>Ideal Standard International Topco</b> .....	<b>6113</b>
<b>Alliancebernstein China Investments</b> ....	<b>6107</b>	<b>Ideal Standard International Topco</b> .....	<b>6112</b>
<b>Allianz Finance II Luxembourg S.à r.l.</b> ...	<b>6128</b>	<b>Information Business Integration A.G.</b> ...	<b>6107</b>
<b>Allianz Investments III Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>6129</b>	<b>Information Business Integration A.G.</b> ...	<b>6126</b>
<b>Allianz Investments II Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>6125</b>	<b>Intel Holding S.A.</b> .....	<b>6101</b>
<b>Allianz Investments I Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>6128</b>	<b>Intfideco</b> .....	<b>6101</b>
<b>Apex Insurance Holdings LLC Luxem- bourg S.C.A.</b> .....	<b>6122</b>	<b>KDR Gérances &amp; Services S.à r.l.</b> .....	<b>6102</b>
<b>Ashanti Goldfields Holding (Luxembourg) S.A.</b> .....	<b>6103</b>	<b>Megatown Holding International S.A.</b> ....	<b>6140</b>
<b>AZL AI Nr. 2 Sàrl</b> .....	<b>6125</b>	<b>Megatown International S.A.</b> .....	<b>6132</b>
<b>Cadami Finance S.A.</b> .....	<b>6137</b>	<b>Mirabaud Select Equities Advisory Compa- ny S.A.</b> .....	<b>6130</b>
<b>CAD Solutions S.à r.l.</b> .....	<b>6131</b>	<b>Morgan Stanley Clare S.à r.l.</b> .....	<b>6133</b>
<b>Callipige S.A.</b> .....	<b>6143</b>	<b>Morgan Stanley Leitrim S.à r.l.</b> .....	<b>6135</b>
<b>Cara S.A.</b> .....	<b>6123</b>	<b>MR &amp; Co Promo Sàrl</b> .....	<b>6143</b>
<b>Codemat</b> .....	<b>6127</b>	<b>OD International (Luxembourg) Finance s.à r.l.</b> .....	<b>6103</b>
<b>ColInvest Beteiligungsmanagement Lu- xembourg S.à r.l. &amp; Cie Coco S.e c.s.</b> ...	<b>6104</b>	<b>Orsa 2006 S.A.</b> .....	<b>6113</b>
<b>Dutchdelta Finance S.à r.l.</b> .....	<b>6126</b>	<b>Papeterie Eugène Hoffman-Ville S.A.</b> ....	<b>6132</b>
<b>Dynamic Funds</b> .....	<b>6098</b>	<b>Pierma S.A.</b> .....	<b>6139</b>
<b>Europay Luxembourg, Société coopérative</b> .....	<b>6126</b>	<b>Planetarium Advisor S.A.</b> .....	<b>6106</b>
<b>Finistère S.A.</b> .....	<b>6141</b>	<b>Poinsettia Mavit S.A.</b> .....	<b>6106</b>
<b>Finistère SPF S.A.</b> .....	<b>6141</b>	<b>P&amp;S East Growth S.à r.l.</b> .....	<b>6112</b>
<b>First Chemical (Luxembourg) S.à r.l.</b> .....	<b>6129</b>	<b>Roseway Global Luxembourg S.à r.l.</b> ....	<b>6132</b>
<b>Fixe</b> .....	<b>6099</b>	<b>Silverlake SICAV</b> .....	<b>6098</b>
<b>Focus Investment</b> .....	<b>6112</b>	<b>Société des cadres EIS S.A.</b> .....	<b>6098</b>
<b>Frazil S.A.</b> .....	<b>6102</b>	<b>Solferino (S.A.) N.V.</b> .....	<b>6124</b>
<b>Granimar Holding A.G.</b> .....	<b>6139</b>	<b>SSC Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>6113</b>
<b>Helpack S.A.H.</b> .....	<b>6103</b>	<b>Studiomeca S.à r.l.</b> .....	<b>6131</b>
<b>Hexagone S.à r.l.</b> .....	<b>6126</b>	<b>Teranga S.A.</b> .....	<b>6127</b>
<b>Hottinger International Fund</b> .....	<b>6100</b>	<b>Tooris Estates S.A.</b> .....	<b>6100</b>
		<b>TOPKAPI Investments Sàrl</b> .....	<b>6124</b>
		<b>TST Investment Holding S.A.</b> .....	<b>6123</b>
		<b>Victoria Lux Invest S.à r.l.</b> .....	<b>6122</b>
		<b>YAO Investments S.à r.l.</b> .....	<b>6129</b>

**Société des cadres EIS S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 5.578.025,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 111.693.

Nous avons l'honneur de vous informer, conformément aux dispositions de l'article 70 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, qu'une

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

de notre société se tiendra le 6 février 2009 à 10.00 heures, heure locale, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. Attribution d'actions gratuites par voie de rachat d'actions existantes, au profit des salariés;
- b. Refonte des statuts;
- c. Nomination de Monsieur Henri FISZER au poste d'administrateur;
- d. Ratification des cessions d'actions intervenues depuis l'assemblée générale extraordinaire du 17 juillet 2008.

Chaque action donne droit à une voix. Les actionnaires sont invités à participer à l'assemblée et à procéder au vote. Les actionnaires peuvent mandater par écrit une autre personne pour assister à l'assemblée et voter en leur nom. Ce mandataire ne doit pas être nécessairement un actionnaire de la société.

Pour être valables les procurations doivent arriver au siège de la société le 4 février 2009 au plus tard.

Le 24 décembre 2008.

*Sur instructions du Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009007182/23.

---

**Silverlake SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 108.866.

Die Aktionäre der Silverlake Sicav werden hiermit zu einer

**ZWEITEN ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

der Aktionäre eingeladen, die am 10. Februar 2009 um 11.00 Uhr in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen mit folgender Tagesordnung abgehalten wird:

*Tagesordnung:*

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers
2. Billigung der Bilanz zum 31. August 2008 sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. August 2008 abgelaufene Geschäftsjahr
3. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder
4. Wahl oder Wiederwahl der Verwaltungsratsmitglieder und des Wirtschaftsprüfers bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung
5. Verwendung der Erträge
6. Verschiedenes

Die Punkte auf der Tagesordnung unterliegen keiner Anwesenheitsbedingung und die Beschlüsse werden durch die einfache Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre gefasst.

Aktionäre, die ihren Aktienbestand in einem Depot bei einer Bank unterhalten, werden gebeten, ihre Depotbank mit der Übersendung einer Depotbestandsbescheinigung, die bestätigt, dass die Aktien bis nach der Generalversammlung gesperrt gehalten werden, an die Gesellschaft zu beauftragen. Die Depotbestandsbescheinigung muss der Gesellschaft fünf Tage vor der Generalversammlung vorliegen.

*Der Verwaltungsrat.*

Référence de publication: 2009007555/755/26.

---

**Dynamic Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 81.617.

Die Anteilhaber der SICAV Dynamic Funds werden hiermit zur

## ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

eingeladen, die anstelle des 10. Februars 2009 in diesem Jahr am 15. Mai 2009 um 9.00 Uhr in den Geschäftsräumen der Gesellschaft stattfindet.

### Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers.
2. Genehmigung der vom Verwaltungsrat vorgelegten Bilanz sowie Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr zum 31. Dezember 2008.
3. Entlastung des Verwaltungsrates.
4. Verwendung des Jahresergebnisses.
5. Bestellung des Wirtschaftsprüfers.
6. Verschiedenes.

Zur Teilnahme an der ordentlichen Generalversammlung und zur Ausübung des Stimmrechts sind diejenigen Anteilhaber berechtigt, die bis spätestens 11. Mai 2009 die Depotbestätigung eines Kreditinstitutes bei der Gesellschaft einreichen, aus der hervorgeht, dass die Anteile bis zur Beendigung der Hauptversammlung gesperrt gehalten werden. Anteilhaber können sich auch von einer Person vertreten lassen, die hierzu schriftlich bevollmächtigt ist.

Die ordnungsgemäß einberufene Generalversammlung vertritt sämtliche Anteilhaber. Die Anwesenheit einer Mindestanzahl von Anteilhabern ist nicht erforderlich. Beschlüsse werden mit einfacher Mehrheit der vertretenen Anteile gefasst.

Luxemburg, im Januar 2009.

"Die Gesellschaft".

Référence de publication: 2009007554/1352/27.

### **Fixe, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 28.740.

Attendu que l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société convoquée pour le 19 janvier 2009 à 11.30 heures n'a pas pu délibérer valablement faute de quorum, les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à une

### SECONDE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 23 février 2009 à 11.30 heures au siège social de la Société, avec l'ordre du jour suivant:

#### Ordre du jour:

- I. Approuver la fusion de la Société dans le compartiment Degroof Bonds EUR TTT ("le compartiment") de DEGROOF BONDS ("la SICAV"), une Société d'Investissement à Capital Variable soumise à la partie I de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif, telle que modifiée, et ayant son siège social au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, et, plus particulièrement après avoir entendu:
  - (i) le rapport du Conseil d'Administration de la Société expliquant et justifiant le projet de fusion publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 17 décembre 2008, et,
  - (ii) le rapport de révision prescrit par l'article 266 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et préparé par le réviseur d'entreprises INTERAUDIT S.à r.l.,
  1. Approuver la fusion proposée;
  2. Approuver le 23 février 2009 comme Date Effective de la fusion, telle que définie dans le projet de fusion;
  3. Approuver qu'à la Date Effective, les avoirs et engagements de la Société ("les Apports") seront, lors de leur contribution à la SICAV, alloués au compartiment;
  4. Approuver qu'à la Date Effective et en contrepartie des Apports de la Société, la SICAV émettra aux détenteurs d'actions de la Société des actions de capitalisation du compartiment de la SICAV tel que mentionné ci-dessus dans la proportion d'1 action nouvelle du compartiment pour 1 action existante de la Société;
  5. Déclarer qu'à la suite de la fusion, la Société sera dissoute à la Date Effective et que toutes ses actions émises seront annulées.

#### II. Divers.

L'Assemblée pourra délibérer valablement sans condition de quorum. Les résolutions, pour être valables, devront réunir les deux tiers au moins des voix exprimées.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions auprès de la Banque Degroof Luxembourg S.A. cinq jours francs avant la date fixée pour l'Assemblée.

Par ailleurs, il est porté à la connaissance des actionnaires de la Société que:

- la Société a cessé d'émettre des actions de la Société à compter du 17 décembre 2008;
- la Société continue à racheter les actions de la Société jusqu'à la veille du dernier jour d'évaluation précédant la Date Effective de la fusion à 16.00 heures et ce, sans frais pour les actionnaires (à l'exception des taxes et impôts prélevés par les autorités des pays où les actions sont distribuées);
- les documents suivants sont disponibles gratuitement aux actionnaires de la Société pour consultation au siège social de la Société:
  - \* le projet de fusion;
  - \* le prospectus de DEGROOF BONDS et le prospectus simplifié du compartiment;
  - \* les rapports annuels audités ainsi que les rapports de gestion de la Société et de DEGROOF BONDS pour les exercices sociaux se terminant les 31 décembre 2005, 2006 et 2007;
  - \* les rapports des Conseils d'Administration de la Société et de DEGROOF BONDS expliquant et justifiant le projet de fusion;
  - \* les rapports de INTERAUDIT S.à r.l. dont il est question dans l'Ordre du jour ci-dessus.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009007556/584/49.

---

**Tooris Estates S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 122.628.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 6 février 2009 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 septembre 2008, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 septembre 2008.
4. Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur
5. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009007557/1023/17.

---

**Adma A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-5401 Ahn, 7, route du Vin.  
R.C.S. Luxembourg B 100.100.

Sie werden hiermit zu einer

ORDENTLICHEN HAUPTVERSAMMLUNG

der Aktionäre von ADMA A.G., welche am 29. Januar 2009 um 11.00 Uhr am Gesellschaftssitz mit der nachfolgenden Tagesordnung stattfinden wird, eingeladen:

*Tagesordnung:*

1. Berichte des Verwaltungsrates und des Kommissars
2. Vorlage und Genehmigung der Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung per 31.12.2007
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Kommissars
4. Mandatsverlängerung
5. Verschiedenes

*Im Namen und Auftrag des Verwaltungsrates.*

Référence de publication: 2009002108/17.

---

**Hottinger International Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 24.050.

1. Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la SICAV à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 30 janvier 2009 à 10.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

- Modification de l'article 6 des statuts de la SICAV afin de prévoir que le Conseil d'Administration pourra décider du «split» ainsi que du «reverse split» d'une classe d'action d'un compartiment de la SICAV

L'Assemblée ne délibérera valablement que si la moitié au moins du capital est présente ou représentée. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir les deux tiers au moins des voix des Actionnaires exprimées. Des procurations sont disponibles au siège social de la SICAV.

Les Actionnaires au porteur qui souhaitent participer à la présente Assemblée doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme à Luxembourg.

2. Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires du compartiment HOTTINGER INTERNATIONAL FUND - SHORT TERM USD SOVEREIGN FUND à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra sous seing privé le 30 janvier 2009 à 10.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

- Effectuer avec effet au 30 janvier 2009 un "split" des actions de la classe de capitalisation du compartiment HOTTINGER INTERNATIONAL FUND - SHORT TERM USD SOVEREIGN FUND,

La valeur nette d'inventaire du 30 janvier 2009 sera pour la classe de capitalisation multipliée par le ratio d'échange de 1/10.

Les ordres de souscription, de remboursement et de conversion réceptionnés après le cut-off de 16h30 (heure à Luxembourg) le 29 janvier 2009 seront, sous réserve de la décision de l'AGE, exécutés à la Valeur Nette d'Inventaire du 30 janvier 2009 tenant compte du «split» des actions. La valeur nette d'inventaire sera publiée de façon usuelle.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité simple des voix des Actionnaires exprimées. Des procurations sont disponibles au siège social de la SICAV.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009004085/755/35.

---

**Intfideco, Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 24.884.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue anticipativement le 8 décembre 2008, l'assemblée n'a pas pu statuer sur l'ordre du jour.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 6 février 2009 à 11:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Les décisions sur l'ordre du jour seront prises quelle que soit la portion des actions présentes ou représentées et pour autant qu'au moins les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés se soient prononcés en faveur de telles décisions.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009000772/795/19.

---

**Intel Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 35.509.

Les actionnaires et porteurs de parts de fondateur sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE REPORTEE**

qui aura lieu le 30 janvier 2009 à 9:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 octobre 2007
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009004086/795/18.

---

**Frazil S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 34.908.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 8 décembre 2008, l'assemblée n'a pas pu statuer sur l'ordre du jour.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 6 février 2009 à 10:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Les décisions sur l'ordre du jour seront prises quelle que soit la portion des actions présentes ou représentées et pour autant qu'au moins les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés se soient prononcés en faveur de telles décisions.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009000775/795/18.

---

**KDR Gérances & Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4601 Differdange, 65A, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 100.418.

*Décision collective du 13 novembre 2008*

Les soussignés:

Monsieur Christophe Moulin

Getral S.A. représentée par Monsieur Marco Sgreccia et Monsieur Fabio Marochi

associés de KDR Gérances & Services S.à r.l. ont pris ce jour les décisions suivantes:

1 La démission de Monsieur Moulin Christophe comme gérant de la société KDR Gérances & Services S.à r.l. a été acceptée.

2 Monsieur Marochi Fabio, né à Differdange, le 16 février 1970, demeurant à L-4646 Differdange, 64, rue Saint Pierre, est nommé nouveau gérant de la société.

Luxembourg, le 13 novembre 2008.

*Getral S.A. / Getral S.A. / -*

*Marco Sgreccia / Fabio Marochi / Christophe Moulin*

Référence de publication: 2009001743/1132/21.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2008, réf. LSO-CX07372. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080191417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2008.

---

**Ashanti Goldfields Holding (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: USD 6.000.000,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.  
R.C.S. Luxembourg B 55.134.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise par l'Assemblée Générale du 10 décembre 2008 que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'Assemblée devant se tenir en l'an 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 11 novembre 2008.

*Pour la Société*

Signature

*Un administrateur*

Référence de publication: 2009001744/1337/18.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2008, réf. LSO-CX07896. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080191439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2008.

---

**OD International (Luxembourg) Finance s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.  
R.C.S. Luxembourg B 93.853.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises en date du 18 novembre 2008, que la démission des gérants, Messieurs Dirk Jan Willem Collin et Jan Willem De Goei est acceptée avec effet immédiat.

Est nommé en remplacement, M. Charles Brown, directeur de sociétés, demeurant au 2920 NE 48th Street, Lighthouse Point, FL 33064, USA en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 10 décembre 2008.

*Pour la Société*

Signature

*Un gérant*

Référence de publication: 2009001746/1337/20.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2008, réf. LSO-CX06963. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080191441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2008.

---

**Helpack S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 31.190.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 23 octobre 2008 à 14.00 heures à Luxembourg*

L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux comptes EURAUDIT SARL, Luxembourg pour une nouvelle période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2008.

Extrait sincère et conforme

Signature

*Président de l'Assemblée*

Référence de publication: 2009001748/1172/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2008, réf. LSO-CX09380. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080191449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2008.

---

**ColInvest Beteiligungsmanagement Luxembourg S.à r.l. & Cie Coco S.e c.s., Société en Commandite simple.**

**Capital social: EUR 1.601,00.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 143.512.

—  
STATUTEN

Im Jahre zweitausendundacht am 16. Dezember

Sind im Büro der ColInvest Beteiligungsmanagement Luxembourg S. à r. l. 140, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg

erschienen:

1) Der Komplementär, ColInvest Beteiligungsmanagement Luxembourg S. à r. l., mit Geschäftsadresse 140, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxemburg, vertreten durch

- Herrn Dr. Marc Henning Diekmann, Phd Economics Dipl.-Ing., geboren in München am 23.12.1968, wohnhaft in Oelmüllerstrasse 14, 82166 Gräfelfing, Manager;

- Herr Rüdiger KIMPEL, Financial Trader, geboren in Wiesbaden am 02.09.1961, wohnhaft in 3, rue Fernand Mertens, L-2148 Luxembourg, Manager;

2) Die Kommanditisten,

1. Coco GbR mit Geschäftsadresse in Herdweg 24, 70174 Stuttgart, vertreten durch Herrn Jochen Rathke geboren in Stuttgart am 21. Mai 1966.

Die Erschienenen gründen eine Gesellschaft mit folgendem Inhalt:

**A. Form - Zweck - Bezeichnung - Sitz - Dauer**

**Art. 1.** Es besteht hiermit zwischen den Zeichnern sowie allen zukünftigen Inhabern der in dieser Satzung ausgestellten Anteile eine Kommanditgesellschaft, die die Bezeichnung "ColInvest Beteiligungsmanagement Luxembourg S.à r.l. & Cie Coco S.e.c.s." führt.

**Art. 2.** Die Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit errichtet.

**Art. 3.** Zweck der Gesellschaft ist der Verkauf von Gold und Edelmetallen, Spot und Termingeschäfte und Derivate.

Des Weiteren kann sich die Gesellschaft an Geschäften sowohl im In- als auch im Ausland beteiligen, die einen ähnlichen Zweck verfolgen; sie kann weiterhin sämtliche handelsübliche, industrielle und finanzielle Operationen vornehmen, welche direkt oder indirekt auf dem Hauptzweck Bezug haben. Die Gesellschaft kann Niederlassungen sowohl im In- als auch im Ausland eröffnen.

**Art. 4.** Der Gesellschaftssitz befindet sich in Luxemburg-Stadt.

Innerhalb der Gemeinde, kann der Sitz der Gesellschaft durch Beschluss des Komplementärs verlegt werden.

**B. Gesellschaftskapital - Anteil**

**Art. 5.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt 1.601 Euro eingeteilt in 1.601 Anteile zu je 1 Euro.

Jedes Anteil gewährt eine Stimme hinsichtlich der Generalversammlungen der Gesellschafter.

**Art. 6.** Das Stammkapital kann jederzeit von der Generalversammlung der Gesellschafter abgeändert werden.

**Art. 7.** Die Gesellschaft erkennt nur einen Eigentümer pro Anteil an. Sollte das Eigentum an Anteile aufgeteilt sein, müssen diejenigen, die ein Recht an diesen Anteile geltend machen, einen gemeinsamen Bevollmächtigten ernennen, um die aus den Anteilen resultierenden Rechte gegenüber der Gesellschaft zu vertreten.

**Art. 8.** Anteile sind unter Gesellschafter frei übertragbar. Eine Übertragung an einen nicht-Gesellschafter kann nur mit Einwilligung aller Gesellschafter erfolgen. Die Übertragung der Anteile führt nicht zur Auflösung der Gesellschaft.

**Art. 9.** In Übereinstimmung mit Artikel 1690 des Code Civil, ist eine Abtretung gegenüber der Gesellschaft wirksam, wenn sie der Gesellschaft mitgeteilt wurde oder von ihr angenommen wurde.

**Art. 10.** Jedes Anteil gibt Recht auf ein Bruchteil der Gewinne und des Gesellschaftsvermögens in direktem Verhältnis zu der gesamten Anteilzahl.

Der Komplementär haftet unbeschränkt und gesamtschuldnerisch für die Gesellschaftsverpflichtungen.

Der Kommanditist haftet nur mit seiner Haftsumme. Die Barkapitaleinlage kann geringer sein und soll ca. 20% der Haftsumme betragen. Der Kommanditist haftet im Innen- sowie im Außenverhältnis mit ihrem gesamten Vermögen in Höhe ihrer Haftsumme, soweit sie diesen Betrag nicht bereits in die Gesellschaft geleistet hat. Wird ein geleisteter Betrag nachträglich durch die Kommanditistin entnommen, so lebt die ursprüngliche Haftung wieder auf. Die Gesellschaft kann



bei Bedarf im Innen- wie im Außenverhältnis die Leistung eines Betrages in Höhe der übernommenen Haftsumme jederzeit von dem Kommanditisten anfordern. Der Kommanditist ist verpflichtet der Anforderung binnen 5 Werktagen Folge zu leisten und haftet mit ihrem gesamten Vermögen für die angeforderte Summe.

Die Haftsumme des Kommanditisten beträgt: Euro 16 Mio.

**Art. 11.** Die Gläubiger oder Erben eines Gesellschafters können in keinem Fall die Versiegelung der Vermögensgegenstände der Gesellschaft erwirken.

### C. Geschäftsführung

**Art. 12.** Die Gesellschaft wird ausschließlich durch ColInvest Beteiligungsmanagement Luxembourg S.à r.l., als Komplementär und Geschäftsführer verwaltet. Gegenüber Dritten ist der Komplementär befugt, im Namen der Gesellschaft im weitesten Sinn zu handeln und Verwaltungs- sowie Verfügungsgeschäfte vorzunehmen, welche dem Zweck der Gesellschaft dienen.

Die Gesellschaft wird rechtsgültig durch die Einzelunterschrift eines bevollmächtigten Vertreters des Komplementärs verpflichtet. Kommanditisten dürfen in keiner Hinsicht an der Verwaltung der Gesellschaft teilnehmen. Jedoch gilt dieses Verbot nicht für Äußerungen, Ratschläge, Aufsichtshandlungen und Ermächtigungen des Komplementärs für Tätigkeiten, welche seinen Entscheidungsbereich überschreiten.

### D. Gemeinschaftliche Entscheidungen

**Art. 13.** Einmal im Jahr treffen sich die Gesellschafter oder fassen sie einen schriftlichen Beschluss, dessen Tagesordnung die Annahme der Bilanzen, der Gewinn- und Verlustrechnung und des Berichts des Komplementärs, die Entscheidung über die Verwendung des Nettogewinns und die Entlastung des Komplementärs enthält. Insbesondere ist die Gold-Strategie mit den Kommanditisten regelmäßig abzustimmen.

**Art. 14.** Gemeinschaftliche Entscheidungen werden in der Generalversammlung der Gesellschafter getroffen. Sie können auch auf dem Schriftwege erfolgen, wenn alle Gesellschafter dem zustimmen. Jeder Geschäftsführer erhält von dem Komplementär wenigstens fünfzehn Tage vor der Sitzung ein Einberufungsschreiben mit der Tagesordnung per Einschreibsendung. Gemeinschaftsbeschlüsse müssen von mindestens zwei Drittel Mehrheit der bestehenden Anteile der gesamten Anteilzahl genehmigt werden.

**Art. 15.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres. Das erste Geschäftsjahr ist ein Rumpfgeschäftsjahr.

**Art. 16.** Der Komplementär bereitet die Bilanz, die Gewinn- und Verlustrechnung, sowie den Bericht des Komplementärs, vor. Die Kommanditisten können am Gesellschaftersitz Einsicht in den Bilanzen und Dokumente der Gesellschaft nehmen. Sie können sich von einem Experten begleiten lassen.

### E. Auflösung und Liquidierung

**Art. 17.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, ernennen die Gesellschafter einen oder mehrere Liquidatoren. Fassen die Gesellschafter keine Entscheidung in dieser Hinsicht, so ist der Komplementär als Liquidator anzusehen.

### F. Generalregelung

**Art. 18.** Für sämtliche in dieser Satzung nicht geregelte Punkte gelten die Luxemburger Gesetze.

#### *Übergangsregelung*

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Gründungstag und endet am 31. Dezember 2008.

#### *Zeichnung und einzahlung der anteile*

Die Erschienenen haben die Anteile wie folgt gezeichnet:

*Kommanditist:*

1. Coco GbR, vorgeannt,  
zahlte 1.600 Euro für 1.600 Anteile.

*Komplementär:*

2. ColInvest Beteiligungsmanagement Luxembourg S.à r.l. vorgeannt,  
zahlte 1 Euro für 1 Anteil.

Insgesamt: € 1.601 für 1.601 Anteile

Alle Anteile wurden voll einbezahlt; demgemäß verfügt die Gesellschaft ab sofort uneingeschränkt über einen Betrag von eintausendsechshundertundeins Euro (EUR 1.601).

#### *AUSSERORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG der ColInvest Beteiligungsmanagement Luxembourg S.à r.l. & Coco S.e.c.s*

Sodann haben die Erschienenen, die das gesamte Kapital vertreten, sich zu einer außerordentlichen Hauptversammlung der Aktionäre, zu der sie sich als ordentlich einberufen erklären, zusammengefunden. Nachdem die Gültigkeit der Zusammensetzung nachgeprüft wurde, hat die Hauptversammlung und einstimmig folgenden Beschluß gefaßt:

1. Die Gesellschafter beschließen den Sitz der Gesellschaft in L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse, festzulegen.

Luxembourg, 16. Dezember 2008.

ColInvest Beteiligungsmanagement Luxembourg S.à r.l.,  
Dr. Marc Henning Diekmann / Rüdiger Kimpel  
Manager / Manager

Coco GbR  
vertreten durch Jochen Rathke

Référence de publication: 2008158772/9326/116.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2008, réf. LSO-CX07878. - Reçu 399,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080187037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2008.

---

**Poinsettia Mavit S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 98.235.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 15 décembre 2008 que Monsieur Tommaso Fioretti, gérant de société, demeurant à Via 1° maggio, 142/C, Zona Comm. le Baraccola, I-60131 ANCONA (AN), a été coopté nouvel administrateur pour terminer le mandat de Madame Gabriele Schneider, démissionnaire.

Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Pour extrait conforme  
Pour le Conseil d'Administration  
Signature

Référence de publication: 2009001733/535/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2008, réf. LSO-CX08317. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080191493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2008.

---

**Planetarium Advisor S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 59.791.

—  
Le Conseil d'Administration a décidé en date du 14 octobre 2008 d'élire par voie de cooptation

Monsieur Tom Weiland, RBC Dexia Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette à la fonction d'administrateur en remplacement de

- Monsieur Marc Schammo, Deputy Director, Dexia Banque Internationale à Luxembourg, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, administrateur démissionnaire.

Cette décision sera ratifiée lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en mars 2009.

Esch-sur-Alzette, le 2 décembre 2008.

Pour PLANETARIUM ADVISOR S.A, Société Anonyme  
RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme  
Signatures

Référence de publication: 2009001735/1126/19.

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2008, réf. LSO-CX03887. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080191510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2008.

---

**HSH Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 119.858.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg concernant le changement du siège social de Domels S.à.r.l., gérant, qui est, depuis le 13 juin 2008, 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour HSH Luxembourg S.à r.l.*

Signatures

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009001737/1005/16.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2008, réf. LSO-CX08910. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080191515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2008.

**Alliancebernstein China Investments, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 142.412.

EXTRAIT

Suivant décision du Conseil d'Administration du 17 octobre 2008, M. Nicolas Bérard, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et M. Christopher Bricker, 1345 Avenue of the Americas 10105 New York USA ont été nommés administrateurs délégués d'AllianceBernstein China Investments.

Suivant décision du Conseil d'Administration du 17 octobre 2008, M. Bertrand Reimmel, Counsel, Vice President, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg a été nommé Responsable Administratif d'AllianceBernstein China Investments.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2008.

*Pour AllianceBernstein China Investments*

Signature

Référence de publication: 2009001739/5937/20.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2008, réf. LSO-CX00022. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080191523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2008.

**Information Business Integration A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 38.854.

L'an deux mille huit, le vingt-sept novembre.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "INFORMATION BUSINESS INTEGRATION S.A.", ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 38.854. La société a été constituée suivant un acte reçu le 23 décembre 1991, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 337 du 24 juillet 1993, et les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant un acte reçu le 22 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1897 du 10 octobre 2006.

L'assemblée est présidée par Monsieur Guy HORNICK, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle,

Le Président désigne comme secrétaire Madame Sonia BOULARD, employée privée, demeurant professionnellement à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Le Président prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, signées ne varietur, par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées à la présente assemblée. Tous les actionnaires déclarent avoir été informés de l'ordre du jour préalablement à la tenue de l'assemblée et avoir renoncé à toutes formalités et conditions de convocation. L'assemblée est dès lors constituée "régulièrement" et peut valablement délibérer et décider de l'ordre du jour cité ci-dessous.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Modification de l'article 2 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

**Version française:**

" **Art. 2.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets. Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties. Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent."

**Version anglaise:**

"The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests. The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees. The company may borrow in any form whatever. The company may grant to the companies of the group or to its shareholders, any support, loans, advances or guarantees, within the limits of the law of August 10, 1915. The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension."

2. Modification de la date de clôture de l'exercice social pour la fixer le 31 décembre au lieu du 15 décembre et pour la première fois en 2008.

3. Modification de l'article 12 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

**Version française**

" **Art. 12.** L'année sociale de la société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année."

**Version anglaise**

"The Company's year begins on January 1<sup>st</sup> and ends on December 31<sup>st</sup> of each year."

4. Modification de l'article 9, troisième alinéa des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

**Version française**

" **Art. 9. al. 3.** Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la société pour la conduite des affaires, à un ou plusieurs membres du conseil d'administration ou à un comité (dont les membres n'ont pas besoin d'être administrateurs) agissant aux conditions et avec les pouvoirs que le conseil déterminera. Il pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments."

**Version anglaise**

"The board of directors may delegate its powers concerning the daily management of the company to one or several members of the board of directors or to a committee (of which the members do not need to be directors), acting under conditions and with the powers fixed by the board of directors. It may also confer any powers and special power of

attorney to third persons who do not need to be directors, appoint and dismiss any authorized representative and employees, and fix their emolument."

Après délibération, les résolutions suivantes sont adoptées à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 2 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 2.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets. Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties. Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent."

L'assemblée constate qu'aucun emprunt obligataire n'a été émis par la société et que dès lors aucun accord des obligataires n'est requis en rapport avec le changement envisagé.

*Seconde résolution*

L'assemblée décide de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 31 décembre et non plus au 15 décembre, et ce pour la première fois en 2008. L'exercice social en cours commencera exceptionnellement le 16 décembre 2007 et prendra fin le 31 décembre 2008.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 12 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

"L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année."

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 9 troisième alinéa des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 9. al. 3.** Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la société pour la conduite des affaires, à un ou plusieurs membres du conseil d'administration ou à un comité (dont les membres n'ont pas besoin d'être administrateurs) agissant aux conditions et avec les pouvoirs que le conseil déterminera. Il pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments."

*Estimation des frais*

Le montant des frais qui incombent à la Société en raison du présent acte s'élève à approximativement à EUR 3.000,-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue française suivi d'une traduction en anglais. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version française prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux mandataires des comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, les mandataires ont signé avec Nous notaire le présent acte.

**Suit la traduction anglaise du texte qui précède:**

In the year two thousand eight, on the twenty-seventh day of November.

Before Maître Joseph ELVINGER, civil law notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of "INFORMATION BUSINESS INTEGRATION A.G", a société anonyme, having its registered office in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 38.854, incorporated pursuant to a deed dated December 23, 1991, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 337 of July 24, 1993, whose articles of association have been amended for the last time pursuant to a deed dated June 22, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1897 of October 10, 2006.

The meeting is presided by Mr Guy HORNICK, "maître en sciences économiques", residing professionally in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

The chairman appoints as secretary Mrs Sonia BOULARD, private employee, residing professionally in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

The meeting elects as scrutineer Mr Philippe PONSARD, "ingénieur commercial", residing professionally in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman requests the notary to act that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed *ne varietur* by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II. As appears from the attendance list, all the shares, representing the whole capital of the Company, are represented at this meeting. All the shareholders declare having been informed on the agenda of the meeting beforehand and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on all the items of the agenda.

III. The agenda of the meeting is the following:

#### *Agenda*

1. Amendment of article 2 of the by-laws, which henceforth will read as follows:

#### **French version**

" **Art. 2.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets. Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties. Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent."

#### **English version**

"The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests. The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees. The company may borrow in any form whatever. The company may grant to the companies of the group or to its shareholders, any support, loans, advances or guarantees, within the limits of the law of August 10, 1915. The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension."

2. Change of the financial year to be closed on December 31 each year instead of December 15 and for the first time on 2008.

3. Amendment of article 12 of the by-laws, which henceforth will read as follows:

#### **French version**

" **Art. 12.** L'année sociale de la société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année."

#### **English version**

"The Company's year begins on January 1<sup>st</sup> and ends on December 31<sup>st</sup> of each year."

4. Amendment of article 9, third paragraph of the by-laws, which henceforth will read as follows:

#### **French version**

" **Art. 9. al. 3.** Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la société pour la conduite des affaires, à un ou plusieurs membres du conseil d'administration ou à un comité (dont les membres n'ont pas besoin d'être administrateurs) agissant aux conditions et avec les pouvoirs que le conseil déterminera.

Il pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments."

#### English version

"The board of directors may delegate its powers concerning the daily management of the company to one or several members of the board of directors or to a committee (of which the members do not need to be directors), acting under conditions and with the powers fixed by the board of directors. It may also confer any powers and special power of attorney to third persons who do not need to be directors, appoint and dismiss any authorized representative and employees, and fix their emolument."

After deliberation, the following resolutions are taken unanimously:

##### *First resolution*

The assembly decides to amend the article 2 of the by-laws which henceforth will read as follows:

"The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests. The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees. The company may borrow in any form whatever. The company may grant to the companies of the group or to its shareholders, any support, loans, advances or guarantees, within the limits of the law of August 10, 1915. The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension."

The assembly takes notice that no bonds has been issued by the company and then no agreement of the bondholders is required with the above-mentioned amendment.

##### *Second resolution*

The assembly decides to change the financial year to be closed on December 31<sup>st</sup> instead of December 15 and for the first time in 2008. Exceptionally, the financial year will begin on December 16, 2007 and will be closed on December 31, 2008.

##### *Third resolution*

The assembly decides to amend article 12 of the by-laws which henceforth will read as follows:

"The Company's year begins on January 1<sup>st</sup> and ends on December 31<sup>st</sup> of the following year."

##### *Fourth resolution*

The assembly decides to amend article 9, third paragraph of the by-laws which henceforth will read as follows:

"The board of directors may delegate its powers concerning the daily management of the company to one or several members of the board of directors or to a committee (the members of which need not be directors), acting under conditions and with the powers fixed by the board of directors. It may also confer any powers and special power of attorney to third persons who need not to be directors, appoint and dismiss any authorized representative and employees, and fix their emolument."

##### *Estimate of Costs*

The amount of expenses to be borne by the Company in relation to the present deed are estimated to be approximately EUR 3,000.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in French followed by an English version. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the French and the English texts, the French version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, said proxyholder, whom is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, signed together with us, Notary, the present original deed.

Signé: G. HORNIC, S. BOULARD, P. PONSARD, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 1<sup>er</sup> décembre 2008. LAC/2008/48051. Reçu € 12,- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009004165/211/233.

(090000732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

---

**Ideal Standard International Topco, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 132.771.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 52640 ont déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009004246/211/11.

(090000747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

---

**P&S East Growth S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 131.958.

Il est à noter que l'associée unique P&S CONSULTING SLOVENIA a changé sa dénomination en P&S CAPITAL d.o.o.

Luxembourg, le 9/12/2008.

Pour avis sincère et conforme

Pour P&S East Growth S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009001740/29/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2008, réf. LSO-CX05634. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080191392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2008.

---

**Focus Investment, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 127.000,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 111.094.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique prise en date du 16 décembre 2008:

- que Madame Catherine Koch a démissionné de sa fonction de gérant B de la Société avec effet au 16 décembre 2008;
- Madame Daniela Dostert, Deputy Head of Business Unit, ayant son adresse professionnelle 412F, route d'Esch L-2086 Luxembourg, est nommée en tant que nouveau gérant B de la société avec effet immédiat;

Le nouveau gérant est élu pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2008.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2009001738/1005/20.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2008, réf. LSO-CX08909. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080191517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2008.

---



**SSC Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 3.063.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 110.080.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la résolution de l'actionnaire unique de la société tenue le 2 décembre 2008 que:

- Le gérant suivant a été nommé en tant que gérant supplémentaire avec effet immédiat pour une période indéterminée

\* Jean Kreusch, né le 28 août 1964 à Anderlecht, Belgique, gérant de sociétés, 48 Quai du Commerce, B-1000 Bruxelles Belgique.

Munsbach, le 11 décembre 2008.

*Pour la société*

Signature

*Un gérant*

Référence de publication: 2009001747/1337/19.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2008, réf. LSO-CX06882. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080191443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2008.

**Orsa 2006 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 115.513.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire qui s'est tenue le 4 décembre 2008 à 14.00 heures  
à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve*

L'Assemblée accepte la démission des administrateurs Monsieur Louis VEGAS-PIERONI, Monsieur Mohammed KARA et de Monsieur Regis DONATI.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en leur remplacement:

- Monsieur Jean QUINTUS, né le 2 novembre 1939 à Peppange (Luxembourg) et demeurant à 11, rue de Fischbach, L-7391 Blaschette.

- Monsieur Joseph WINANDY, né le 16 avril 1946 à Ettelbruck (Luxembourg) et demeurant à 92, rue de l'Horizon, L-5960 Itzig

- COSAFIN S.A. Société Anonyme R.C.S. B 70.588, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes VO Consulting Lux S.A.

Les mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes arriveront à échéance à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes au 31 décembre 2008.

Pour copie conforme

Signature

*Le président*

Référence de publication: 2009001749/1172/25.

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2008, réf. LSO-CX09404. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080191452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2008.

**Ideal Standard International Topco, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 132.771.

—  
In the year two thousand and eight, on the eighteenth day of July.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Mrs. Caroline Streiff, maître en droit, residing in Luxembourg, acting as the representative of the sole manager of Ideal Standard International Topco, a société en commandite par actions, having its registered office at 9A, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, urban district of Schuttrange, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg

trade and companies' register under number B 132771, (hereinafter the "Company"), pursuant to a resolution of the sole manager of the Company dated 18 July 2008.

A copy of the said resolution, initialled "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to state his declarations as follows:

1) The Company has been initially incorporated in the form of a société à responsabilité limitée pursuant to a deed of the notary Maître Martine Schaeffer, residing in Luxembourg, on 18 September 2007 published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 2641 of the 19 November 2007, and converted into a société en commandite par actions pursuant to a deed of the notary Maître Henri Hellinckx, residing in Luxembourg, on 24 October 2007, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 2984 of the 22 December 2007. The articles of incorporation were last modified by a notarial deed of the notary Maître Joseph Elvinger on 14 July 2008, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

2) The issued share capital of the Company is currently set at two hundred sixty-two thousand seventy-six euro and twelve cents (EUR 262,076.12) represented by fully paid up shares, consisting of one million twenty-three thousand five hundred fifty-nine (1,023,559) class A ordinary shares with a nominal value of one euro-cent (EUR 0.01) each, eight million one hundred eleven thousand seven hundred eighty-three (8,111,783) class B ordinary shares with a nominal value of one euro-cent (EUR 0.01) each, eight million three hundred ninety-one thousand four hundred eleven (8,391,411) class C ordinary shares with a nominal value of one euro-cent (EUR 0.01) each, eight million six hundred eighty thousand eight hundred fifty-eight (8,680,858) class D ordinary shares with a nominal value of one euro-cent (EUR 0.01) each, and one (1) Commandité Share with a nominal value of one euro-cent (EUR 0.01).

3) Pursuant to article 6.10 ("Authorized Capital") of the restated and amended articles of incorporation of the Company, the authorized share capital of the Company is currently set at one hundred thirty-nine million nine hundred twenty-two thousand seven hundred sixty-five euro (EUR 139,922,765) represented by thirteen billion eight hundred ninety-five million (13,895,000,000) class A ordinary shares having a nominal value of one euro-cent (EUR 0.01) per share, thirty-two million four hundred twelve thousand two hundred fifty-nine (32,512,259) class B ordinary shares having a nominal value of one euro-cent (EUR 0.01) per share, thirty-two million four hundred twenty-six thousand five hundred seven (32,426,507) class C ordinary shares having a nominal value of one euro-cent (EUR 0.01) per share, thirty-two million three hundred thirty-seven thousand seven hundred thirty-four (32,337,734) class D ordinary shares having a nominal value of one euro-cent (EUR 0.01) per share. The sole manager of the Company is authorised to increase once, or several times, the subscribed capital by causing the Company to issue new shares within the limits of the authorized capital without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe for the new shares.

4) By a resolution adopted on 18 July 2008, the sole manager of the Company has decided to increase the Company's share capital from its present amount of two hundred sixty-two thousand seventy-six euro and twelve cents (EUR 262,076.12) up to three hundred seventy-five thousand twenty-one euro and eighty-eight cents (EUR 375,021.88) through the issuance of three million six hundred thirty-seven thousand nine hundred eighty-two (3,637,982) Class B Ordinary Shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01.-) per share, three million seven hundred sixty-three thousand three hundred ninety-four (3,763,394) Class C Ordinary Shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01.-) per share and three million eight hundred ninety-three thousand two hundred (3,893,200) Class D Ordinary Shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01.-) per share (together the "Newly Issued Ordinary Shares").

The issuance of three million six hundred thirty-seven thousand nine hundred eighty-two (3,637,982) Class B Ordinary Shares, three million seven hundred sixty-three thousand three hundred ninety-four (3,763,394) Class C Ordinary Shares and three million eight hundred ninety-three thousand two hundred (3,893,200) Class D Ordinary Shares are subscribed for an aggregate amount of two hundred twenty-six thousand nine hundred fifty-nine euro and sixty cents (EUR 226,959.60) which shall be allocated as follows:

(a) one hundred twelve thousand nine hundred forty-five euro and seventy-six cents (EUR 112,945.76) shall be allocated to the share capital of the Company; and

(b) one hundred fourteen thousand thirteen euro and eighty-four cents (EUR 114,013.84) shall be allocated to the share premium of the Company.

In accordance with article 6.10 ("Authorized Capital") of the articles of incorporation of the Company, the sole manager of the Company has decided to suppress the preferential subscription right of the existing shareholders to subscribe the newly issued shares.

The Newly Issued Ordinary Shares in the Company have been subscribed and allocated as follows:

Name	Address	Class B Ordinary Shares	Class C Ordinary Shares	Class D Ordinary Shares	Total subscription price
Brian Standbridge	Mulberry Lodge, Hawkstone Park, Marchamley, Shrewsbury, SY4 5LF England . . . . .	92,653	95,847	99,153	5,780.00

Jiri Tourek	265, V. Novaka, 25082 Uvaly, Czech Republic . . . . .	27,796	28,754	29,746	1734.50
Matthijs Böcker	59, Prinsenhage, 5263 CT Vught, Netherlands . . . . .	46,327	47,924	49,577	2,890.20
Aurelio Orfali	33, Via Appiani, 20038 Seregno (MI), Italy . . .	37,061	38,339	39,661	2,311.80
Andrea Filippetti	25, Via S. Ambrogio, 20050 Zoccorino, Italy . . . . .	509,592	527,159	545,342	31,791.20
Gustavo Minacci	69, Via Milano, 21021 Angera, Italy . . . . .	120,449	124,601	128,899	7,514.10
Marco Calati	1, Via Giorgio La Pira, 20010 Cornaredo (MI), Italy . . . . .	37,061	38,339	39,661	2,311.90
Mario Cunico	18, P. Mascagni, 21022 Azzate (VA), . . Italy	46,327	47,924	49,577	2,890.40
Nicola Maffinelli	20, Via IV Novembre, 25073 Bovezzo, Italy . . . . .	27,796	28,754	29,746	1,734.00
Samir Farang	30, Elbakoury, Nighbour 5, 105, 10 <sup>th</sup> of Ramadan, Egypt . . . . .	27,796	28,754	29,746	1734.00
Maren Franke- Schloessl	5, Max-Pechstein- Strasse, 20858 Cologne, Germany . . . . .	46,327	47,924	49,577	2,890.40
Jürgen Pohl	6694, Kirchweg 2, 54518 Gladbach, Germany . . . . .	27,796	28,754	29,746	1,734.50
Johan Deryckere	30, Driemasten, 8560 Gullegem, Belgium . . . . .	27,796	28,754	29,746	1,734.00
Michael Roelandt	15, Avenue Reine Astrid, 1950 Kraainem, Belgium . .	46,327	47,924	49,577	2,890.30
Kelly Merkel	8-10, rue de la Revolu- tion, 1000 Brussels, Belgium . . . . .	37,061	38,339	39,661	2,312.50
Wendy Naphtine	4, Wilson Close, North Ferriby, HU14 3BW East Yorkshire, England . .	37,061	38,339	39,661	2,312.40
Rachel Astill	13, Avenue Avenue Paepedelle, 1160 Brussels, Belgium . . . .	37,061	38,339	39,661	2,312.40
Ralph Leyssens	4, Valleilaan, 3110 Rotselaar, Belgium . . .	27,796	28,754	29,746	1,734.30
Christopher	4, Oakridge, RG20				

Wild	0LE Newbury, England . . . . .	74,122	76,678	79,322	4,624.10
Jorge Cazorla Pujalte	1, Avda. Francesc Macià, 4th floor, appt 2a, Sitges, Barcelona, 08870 Spain . . . . .	92,653	95,847	99,153	5,780
Catherine Teirlynck	72, rue Gambetta, 78600 Paris, France . . . . .	324,286	335,465	347,036	20,231.90
Gary Cleaver	160, Sheen Road, Richmond, England . . . . .	784,262	811,297	839,280	48,927
Estelle Chen	22F Lan Sheng Building, 8 Huai Hai Road (M), 200021 Shanghai, China . . . . .	46,327	47,924	49,577	2,890.50
Jay Baik	4F, American Standard Building, 110-1, Samsung-dong, 135-873 Kangnam-gu, Soeul, Korea . . . . .	46,327	47,924	49,577	2,889.80
Krit Matatratip	1/6, Phaholyothin Road Km. 32, Klongluang, . . . . . 12120 Pathumthani, Thailand	46,327	47,924	49,577	2,889.80
Mike Fan	Building 7, 456 Hong Cao Road, Xu Hui District, 200233 Shanghai, China . . . . .	27,796	28,754	29,746	1,734.40
Bobby Wang	70B, Pu Nan Road, Xi Du, Feng Xian District, 201401 Shanghai, China . . . . .	46,327	47,924	49,577	2,890.00
Michael Yang	No. 2 Songyuan Industrial Park, Duruan Town, Pengjiang District, 529075 JiangMen, China . . . . .	46,327	47,924	49,577	2,890.20
Ryan Qian	154, Dongting Road, TEDA, 300457 Tianjin, China . . . . .	27,796	28,754	29,746	1,733.90
Eric Hwang	23F Lan Sheng Building, 8 Huai Hai Road (M), 200021 Shanghai, China . . . . .	46,327	47,924	49,577	2,890.10
Janchai Chonlavorn	1/6, Phaholyothin Road Km. 32, Klongluang, 12120 Pathumthani, Thailand . . . . .	46,327	47,924	49,577	2,889.80
Felino Bernardo	The Pearl Bank Center 18F, No 146				

	Valero St., 1227 Makati City, Philippines . . . . .	46,327	47,924	49,577	2,890.10
Shiou An Wong	23F, Lan Sheng Building, 8 Huai Hai Road (M), 200021 Shanghai, China . . . . .	74,122	76,678	79,322	4,623.80
Iwan Irwanto	Jl. Raya Narogong Km. 52 Desa Limusnunggal, 16820 Bogor, West Java, Indonesia . . . . .	46,327	47,924	49,577	2,890.10
Vivian Ruan	23F, Lan Sheng Building, 8 Huai Hai Road (M), 200021 Shanghai, China . . . . .	46,327	47,924	49,577	2,890.00
Kenneth NG	23F Lan Sheng Building, 8 Huai Hai Road (M), 200021 Shanghai, China . . . . .	509,592	527,159	545,342	31,791.20
Total . . . . .		3,637,982	3,763,394	3,893,200	226,959.60

5) As a consequence of such increase of share capital, the first paragraph of article 6.1 and the first paragraph of article 6.10 of the articles of incorporation of the Company are amended and now read as follows:

**Art 6.1. Subscribed Capital, first paragraph.** "The subscribed capital of the Company is set at three hundred seventy-five thousand twenty-one euro and eighty-eight cent (EUR 375,021.88) represented by fully paid-up shares, consisting of:

- (a) one million twenty-three thousand five hundred fifty-nine (1.023,559) Class A Ordinary Shares with a nominal value of one euro-cent (EUR 0.01) each;
- (b) eleven million seven hundred forty-nine thousand seven hundred sixty-five (11,749,765) Class B Ordinary Shares with a nominal value of one euro-cent (EUR 0.01) each;
- (c) twelve million one hundred fifty-four thousand eight hundred and five (12,154,805) Class C Ordinary Shares with a nominal value of one euro-cent (EUR 0.01) each;
- (d) twelve million five hundred seventy-four and fifty eight (12,574,058) Class D Ordinary Shares with a nominal value of one euro-cent (EUR 0.01) each;
- (e) one (1) Commandité Share with a nominal value of one euro-cent (EUR 0.01)."

**Art. 6.10. Authorized Capital, first paragraph.** "In addition to the subscribed capital, the Company has an authorized capital which is fixed at one hundred thirty-nine million eight hundred and nine thousand eight hundred nineteen euro and twenty-four cent (EUR 139,809,819.24) represented by:

- (a) thirteen billion eight hundred and ninety-five million (13,895,000,000) Class A Ordinary Shares having a nominal value of one euro-cent (EUR 0.01) per share, which are reserved for issuance at a later time and which are reserved for issuance upon the conversion of the Series 1 CPECs;
- (b) twenty-eight million eight hundred seventy-four thousand two hundred seventy-seven (28,874,277) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one euro-cent (EUR 0.01) per share, which are reserved for issuance to any Executive that subscribes therefor;
- (c) twenty-eight million six hundred sixty-three thousand one hundred thirteen (28,663,113) Class C Ordinary Shares having a nominal value of one euro-cent (EUR 0.01) per share, which are reserved for issuance to any Executive that subscribes therefor; and
- (d) twenty-eight million four hundred forty-four thousand five hundred thirty-four (28,444,534) Class D Ordinary Shares having a nominal value of one euro-cent (EUR 0.01) per share, which are reserved for issuance to any Executive that subscribes therefor."

*Estimation of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about three hundred and five thousand Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date stated at the beginning of this deed.

After reading and interpretation to the appearing person, known to the notary by her first and surname, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le dix-huit juillet.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Melle Caroline Streiff, maître en droit, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de représentant du gérant unique de Ideal Standard International Topco, une société en commandite par actions, ayant son siège social au 9A, Parc d'Activité, L-5365 Munsbach, ville de Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés du Grand-Duché de Luxembourg sous le numéro B 132771 (ci-après la " Société "), en vertu d'une résolution du gérant unique de la Société en date du 18 juillet 2008.

Une copie de ladite résolution, après avoir été paraphée "ne varietur" par la comparante et le notaire, restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Le comparant, aux termes de la capacité avec laquelle il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

1) La Société a été initialement constituée sous forme d'une société à responsabilité limitée en vertu d'un acte Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg le 18 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2641 du 19 novembre 2007, et convertie en société en commandite par actions suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence au Luxembourg, le 24 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2984 du 22 décembre 2007.. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte de Maître Joseph Elvinger en date du 14 juillet 2008, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

2) Le capital social souscrit de la Société est actuellement fixé à deux cent soixante-deux mille soixante-seize euros et douze cents (EUR 262,076.12) représenté par des actions entièrement libérées, consistant en un million vingt-trois mille cinq cent cinquante-neuf (1,023,559) actions ordinaires de classe A ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0.01) chacune, huit millions cent onze mille sept cent quatre-vingt-trois (8,111,783) actions ordinaires de classe B ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0.01) chacune, huit million trois cent quatre-vingt-onze mille quatre cent onze (8,391,411) actions ordinaires de classe C ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0.01) chacune, huit million six cent quatre-vingt mille huit cent cinquante huit (8,680,858) actions ordinaires de classe D ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0.01) chacune et une (1) action de commandité ayant une valeur d'un cent.

3) Conformément à l'article 6.10 ("Capital Autorisé") des statuts modifiés de la Société, le capital autorisé de la Société est fixé à cent trente-neuf millions neuf cent vingt-deux mille sept cent soixante-cinq euros (EUR 139,922,765) représentés par treize milliards huit cent quatre-vingt quinze millions (13,895,000,000) actions ordinaires de classe A ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0.01) par action, trente-deux million cinq cent douze mille deux cent cinquante-neuf (32,512,259) actions ordinaires de classe B ayant une valeur nominale d'un cent (0.01) par action, trente-deux millions quatre cent vingt-six mille cinq cent sept (32,426,507) actions ordinaires de classe C ayant une valeur nominale d'un cent (0.01) par action et trente-deux millions trois cent trente-sept mille sept cent trente-quatre (32,337,734) actions ordinaires de classe D ayant une valeur nominale d'un cent (0.01) par action. Le gérant unique de la Société est autorisé à augmenter une ou plusieurs fois le capital souscrit en amenant la Société à émettre des nouvelles actions dans les limites du capital autorisé, sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel aux nouvelles actions à émettre.

4) Conformément à sa résolution en date du 18 juillet 2008, le gérant unique de la Société a décidé d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de deux cent soixante-deux mille soixante-seize euros et douze cents (EUR 262,076.12) à trois cent soixante-quinze mille vingt-et-un euros et quatre-vingt-huit cents (EUR 375,021.88) par l'émission de trois million six cent trente-sept mille neuf cent quatre vingt-deux (3,637,982) actions ordinaires de classe B ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0.01) par action, trois millions sept cent soixante-trois mille trois cent quatre-vingt-quatorze (3,763,394) actions ordinaires de classe C ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0.01) par action et trois millions huit cent quatre-vingt-treize mille deux cents (3,893,200) actions ordinaires de classe D ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0.01) par action (les " Nouvelles Actions Ordinaires").

Les trois million six cent trente-sept mille neuf cent quatre vingt-deux (3,637,982) actions ordinaires de classe B, trois millions sept cent soixante-trois mille trois cent quatre-vingt-quatorze (3,763,394) actions ordinaires de classe C et trois millions huit cent quatre-vingt-treize mille deux cents (3,893,200) actions ordinaires de classe D nouvellement émises ont été souscrites pour un prix total de deux cent vingt-six mille neuf cent cinquante-neuf euros et soixante cents (EUR 226,959.60) devant être alloué comme suit:

(a) cent douze mille neuf cent quarante-cinq euros et soixante-seize cents (EUR 112,945.76), doivent être affectés au capital social de la société; et

(b) cent quatorze mille treize euros et quatre-vingt-quatre cents (EUR 114,013.84), doivent être affectés à la prime d'émission de la société.

Conformément à l'article 6.10 (" Capital Autorisé ") des statuts de la Société, le gérant unique de la Société a décidé de supprimer le droit préférentiel des actionnaires existants de souscrire les nouvelles actions.

Les Nouvelles Actions Ordinaires dans la Société ont été souscrites et affectées comme suit:

Name	Address	Class B Ordinary Shares	Class C Ordinary Shares	Class D Ordinary Shares	Total subscription price
Brian Standbridge	Mulberry Lodge, Hawkstone Park, Marchamley, Shrewsbury, SY4 5LF England . . . . .	92,653	95,847	99,153	5,780.00
Jiri Tourek	265, V. Novaka, 25082 Uvaly, Czech Republic . . . . .	27,796	28,754	29,746	1734.50
Matthijs Böcker	59, Prinsenhage, 5263 CT Vught, Netherlands . . . . .	46,327	47,924	49,577	2,890.20
Aurelio Orfali	33, Via Appiani, 20038 Seregno (MI), Italy . . .	37,061	38,339	39,661	2,311.80
Andrea Filippetti	25, Via S. Ambrogio, 20050 Zoccorino, Italy . . . . .	509,592	527,159	545,342	31,791.20
Gustavo Minacci	69, Via Milano, 21021 Angera, Italy . . . . .	120,449	124,601	128,899	7,514.10
Marco Calati	1, Via Giorgio La Pira, 20010 Cornaredo (MI), Italy . . . . .	37,061	38,339	39,661	2,311.90
Mario Cunico	18, P. Mascagni, 21022 Azzate (VA), . . Italy	46,327	47,924	49,577	2,890.40
Nicola Maffinelli	20, Via IV Novembre, 25073 Bovezzo, Italy . . . . .	27,796	28,754	29,746	1,734.00
Samir Farag	30, Elbakoury, Nighbour 5, 105, 10 <sup>th</sup> of Ramadan, Egypt . . . . .	27,796	28,754	29,746	1734.00
Maren Franke-Schloessl	5, Max-Pechstein- Strasse, 20858 Cologne, Germany . . . . .	46,327	47,924	49,577	2,890.40
Jürgen Pohl	6694, Kirchweg 2, 54518 Gladbach, Germany . . . . .	27,796	28,754	29,746	1,734.50
Johan Deryckere	30, Driemasten, 8560 Gullegem, Belgium . . . . .	27,796	28,754	29,746	1,734.00
Michael Roelandt	15, Avenue Reine Astrid, 1950 Kraainem, Belgium . .	46,327	47,924	49,577	2,890.30

Kelly Merkel	8-10, rue de la Revolution, 1000 Brussels, Belgium . . . . .	37,061	38,339	39,661	2,312.50
Wendy Naphtine	4, Wilson Close, North Ferriby, HU14 3BW East Yorkshire, England . .	37,061	38,339	39,661	2,312.40
Rachel Astill	13, Avenue Avenue Paepedelle, 1160 Brussels, Belgium . . . .	37,061	38,339	39,661	2,312.40
Ralph Leyssens	4, Valleilaan, 3110 Rotselaar, Belgium . . .	27,796	28,754	29,746	1,734.30
Christopher Wild	4, Oakridge, RG20 OLE Newbury, England . . . . .	74,122	76,678	79,322	4,624.10
Jorge Cazorla Pujalte	1, Avda. Francesc Macià, 4th floor, appt 2a, Sitges, Barcelona, 08870 Spain . . . . .	92,653	95,847	99,153	5,780
Catherine Teirlynck	72, rue Gambetta, 78600 Paris, France . . . . .	324,286	335,465	347,036	20,231.90
Gary Cleaver	160, Sheen Road, Richmond, England . . . . .	784,262	811,297	839,280	48,927
Estelle Chen	22F Lan Sheng Building, 8 Huai Hai Road (M), 200021 Shanghai, China . . . . .	46,327	47,924	49,577	2,890.50
Jay Baik	4F, American Standard Building, 110-1, Samsung-dong, 135-873 Kangnam-gu, Soeul, Korea . . . . .	46,327	47,924	49,577	2,889.80
Krit Matatratip	1/6, Phaholyothin Road Km. 32, Klongluang, . . . . . 12120 Pathumthani, Thailand	46,327	47,924	49,577	2,889.80
Mike Fan	Building 7, 456 Hong Cao Road, Xu Hui District, 200233 Shanghai, China . . . . .	27,796	28,754	29,746	1,734.40
Bobby Wang	70B, Pu Nan Road, Xi Du, Feng Xian District, 201401 Shanghai, China . . . . .	46,327	47,924	49,577	2,890.00
Michael Yang	No. 2 Songyuan Industrial Park, Duruan Town, Pengjang District, 529075 JiangMen, China . . . . .	46,327	47,924	49,577	2,890.20



Ryan Qian	154, Dongting Road, TEDA, 300457 Tianjin, China . . . . .	27,796	28,754	29,746	1,733.90
Eric Hwang	23F Lan Sheng Building, 8 Huai Hai Road (M), 200021 Shanghai, China . . . . .	46,327	47,924	49,577	2,890.10
Janchai Chonlavorn	1/6, Phaholyothin Road Km. 32, Klongluang, 12120 Pathumthani, Thailand . . . . .	46,327	47,924	49,577	2,889.80
Felino Bernardo	The Pearl Bank Center 18F, No 146 Valero St., 1227 Makati City, Philippines . . . . .	46,327	47,924	49,577	2,890.10
Shiou An Wong	23F, Lan Sheng Building, 8 Huai Hai Road (M), 200021 Shanghai, China . . . . .	74,122	76,678	79,322	4,623.80
Iwan Irwanto	Jl. Raya Narogong Km. 52 Desa Limusununggal, 16820 Bogor, West Java, Indonesia . . . . .	46,327	47,924	49,577	2,890.10
Vivian Ruan	23F, Lan Sheng Building, 8 Huai Hai Road (M), 200021 Shanghai, China . . . . .	46,327	47,924	49,577	2,890.00
Kenneth NG	23F Lan Sheng Building, 8 Huai Hai Road (M), 200021 Shanghai, China . . . . .	509,592	527,159	545,342	31,791.20
Total . . . . .		3,637,982	3,763,394	3,893,200	226,959.60

5) A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier paragraphe de l'article 6.1 et le premier paragraphe de l'article 6.10 des statuts de la Société sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

**" Art. 6.1. Capital souscrit, premier paragraphe.**

**Art 6.1.** "La Société a un capital souscrit de trois cent soixante-quinze mille vingt-et-un euros et quatre-vingt-huit cents (EUR 375,021.88) représenté par des actions entièrement libérées, consistant en:

(a) un million vingt-trois mille cinq cent cinquante-neuf (1.023.559) Actions Ordinaires de Classe A ayant une valeur nominale de un cent (EUR 0,01) chacune;

(b) onze millions sept cent quarante-neuf mille sept cent soixante-cinq (11,749,765) Actions Ordinaires de Classe B ayant une valeur nominale de un cent (EUR 0,01) chacune;

(c) douze millions cent cinquante-quatre mille huit cent cinq (12,154,805) Actions Ordinaires de Classe C ayant une valeur nominale de un cent (EUR 0,01) chacune;

(d) douze millions cinq cent soixante-quatorze mille cinquante-huit (12,574,058) Actions Ordinaires de Classe D ayant une valeur nominale de un cent (EUR 0,01) chacune;

(e) une (1) Action de Commandité ayant une valeur nominale de un cent (EUR 0,01)."

" **Art. 6.10. Capital Autorisé, premier paragraphe.** "En plus du capital souscrit, la Société a un capital autorisé de cent trente-neuf millions huit cent neuf mille huit cent dix-neuf euros et vingt-quatre cents (EUR 139,809,819.24), représenté par:

(a) treize milliards huit cent quatre-vingt-quinze millions (13.895.000.000) Actions Ordinaires de Classe A ayant une valeur nominale de un cent (EUR 0,01) chacune, qui sont réservées pour une émission future et réservées pour être émises lors de la conversion des Séries 1 CPECs;

(b) vingt-huit millions huit cent soixante-quatorze mille deux cent soixante-dix-sept (28,874,277) Actions Ordinaires de Classe B ayant une valeur nominale de un cent (EUR 0,01) chacune, qui sont réservées pour être émises à tout Cadre qui y souscrit;

(c) vingt-huit millions six cent soixante-trois mille cent treize (28,663,113) Actions Ordinaires de Classe C ayant une valeur nominale de un cent (EUR 0,01) chacune, qui sont réservées pour être émises à tout Cadre qui y souscrit; et

(d) vingt-huit millions quatre cent quarante-quatre mille cinq cent trente quatre (28,444,534) Actions Ordinaires de Classe D ayant une valeur nominale de un cent (EUR 0,01) chacune, qui sont réservées pour être émises à tout Cadre qui y souscrit.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ trois mille cinq cents Euro.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. STREIFF; J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 22 juillet 2008. Relation LAC/2008/30305: Reçu mille cent trente-quatre euros quatre-vingt cents (1.134,80€)

*Le Receveur (signé): FRANCIS SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 AOÛT 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009004210/211/487.

(090000746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

**Apex Insurance Holdings LLC Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2529 Howald, 45, rue des Scillas.

R.C.S. Luxembourg B 69.783.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 31 décembre 2008.

BLANCHE MOUTRIER

NOTAIRE

Référence de publication: 2009004256/272/12.

(090001108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

**Victoria Lux Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 95.581.

*Extrait des résolutions de l'associée unique prises en date du 13 novembre 2008*

1. Monsieur Jean FELL a démissionné de son mandat de gérant.
2. Monsieur Cornelius BECHTEL a démissionné de son mandat de gérant.
3. Madame Virginie DOHOGNE, administrateur de sociétés, née à Verviers (Belgique), le 14 juin 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée gérante pour une durée indéterminée.

4. Monsieur Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 4 décembre 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour VICTORIA LUX INVEST S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009001742/29/23.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2008, réf. LSO-CX05685. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080191395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2008.

---

**TST Investment Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 34.628.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 9 octobre 2008*

Le Conseil d'Administration apprend avec regret le décès de Madame Leyla Akcagilar, Administrateur. Il décide de ne pas pourvoir à son remplacement et de laisser le mandat vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale statutaire.

Pour copie conforme

GÖKYIGIT Ali Nihat / ÖNER Erhan

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009001750/1172/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2008, réf. LSO-CX09407. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080191455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2008.

---

**Cara S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 59.584.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire s'est tenue le 21 novembre 2008 à 9.30 heures à Luxembourg*

Résolutions:

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer au poste d'administrateur pour une durée de un an:
  - \* Monsieur Didier LESTIENNE, employé privé, demeurant 89, Route d'Epeisses à CH-1237 Avully,
  - \* Monsieur Joseph WINANDY, administrateur de sociétés, demeurant rue de l'Horizon, 92 à L-5960 Itzig,
  - \* Monsieur Jean QUINTUS, administrateur de sociétés, demeurant rue Fischbach, 11 à L-7391 Blaschette
  - \* La société COSAFIN SA, société anonyme, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, représentée par Monsieur Jacques BORDET.
- L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer au poste de commissaire aux comptes pour une durée de un an:
  - \* La société Fiduciaire HRT, réviseur d'entreprises, 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg
- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2008.

Extrait sincère et conforme

CARA S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009001752/1172/25.

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2008, réf. LSO-CX09417. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080191462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2008.

---

**TOPKAPI Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 101.626.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg  
le 28 novembre 2008 à 9:30 heures.*

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de ProServices Management S.à r.l., avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Gérant de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion.

2. La nomination de Matthijs BOGERS, né à Amsterdam, Pays-Bas, le 24 novembre 1966, avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Gérant de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

3. La nomination de Julien FRANCOIS, né à Messancy, Belgique, le 18 juin 1976, avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Gérant de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2008.

Pour publication - réquisition

Amicorp Luxembourg S.A.

Mandataire

Julien FRANCOIS

Administrateur

Référence de publication: 2009001755/1084/27.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2008, réf. LSO-CX08395. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080191474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2008.

---

**Solferino (S.A.) N.V., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 128.434.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal des résolutions du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg  
le 24 novembre 2008 à 10:30 heures.*

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de Sonia AJEDIGUE, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Administrateur de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion.

2. La nomination de Stéphane HEPINEUZE, né à Dieppe, France, le 18 juillet 1977, avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Administrateur de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

Les changements des membres du Conseil seront soumis à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires pour ratification.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Solferino (S.A.) N.V.

Julien FRANCOIS

Administrateur

Référence de publication: 2009001809/1084/24.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2008, réf. LSO-CX08391. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080191481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2008.

---

**AZL AI Nr. 2 Sàrl, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 817.000.000,00.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard F.D. Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 117.806.

—  
AUSZUG

Aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Gesellschafter der Gesellschaft vom 10. Dezember 2008 geht hervor, dass Herr Arnd Hesseler von seinem Amt als Geschäftsführer der Gesellschaft zum 10. Dezember 2008 zurückgetreten ist.

Die Generalversammlung hat daraufhin, mit Wirkung zum 10. Dezember 2008, Herrn Alain Schaedgen, geboren in Pétingen am 2. September 1958, mit beruflicher Anschrift in L-2450, 14, Boulevard F.D. Roosevelt, als neuen Geschäftsführer der Gesellschaft, auf unbestimmte Zeit, ernannt.

Aus einem Umlaufbeschluss der Geschäftsführer der Gesellschaft vom 10. Dezember 2008 geht ausserdem hervor, dass Herr Dr. Gerd Joseph Hermann Otte mit Wirkung zum 10. Dezember 2008 als Prokurist der Gesellschaft abberufen wurde. Bernard Legros, geboren am 26. März 1966 in Verviers (Belgien), mit beruflicher Anschrift in L-2450 Luxembourg, 14, Boulevard F.D. Roosevelt, ist, mit Wirkung zum 10. Dezember 2008, als neuer vertretungsberechtigter Prokurist der Gesellschaft für folgende Geschäftsbereiche ernannt worden: «Unterzeichnung von Verträgen», «Kauf und Verkauf von Kapitalanlagen» und «Steuern».

Im Rahmen seiner Funktion als Prokurist, besitzt Herr Legros eine gemeinschaftliche Zeichnungsbefugnis mit einem anderen Geschäftsführer.

Für Auszug und Veröffentlichung

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2009004275/5499/27.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2009, réf. LSO-DA00071. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090000707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

**Allianz Investments II Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 750.000.000,00.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard F.D. Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 139.522.

—  
AUSZUG

Aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Gesellschafter der Gesellschaft vom 10. Dezember 2008 geht hervor, dass Herr Arnd Hesseler von seinem Amt als Geschäftsführer A der Gesellschaft zum 10. Dezember 2008 zurückgetreten ist.

Die Generalversammlung hat daraufhin, mit Wirkung zum 10. Dezember 2008, Herrn Alain Schaedgen, geboren in Pétingen am 2. September 1958, mit beruflicher Anschrift in L-2450, 14, Boulevard F.D. Roosevelt, als neuen Geschäftsführer A der Gesellschaft, auf unbestimmte Zeit, ernannt.

Aus einem Umlaufbeschluss der Geschäftsführer der Gesellschaft vom 10. Dezember 2008 geht ausserdem hervor, dass Herr Bernard Legros, geboren am 26. März 1966 in Verviers (Belgien), mit beruflicher Anschrift in L-2450 Luxembourg, 14, Boulevard F.D. Roosevelt, mit Wirkung zum 10. Dezember 2008, als Prokurist der Gesellschaft für folgende Geschäftsbereiche ernannt worden: «Unterzeichnung von Verträgen», «Kauf und Verkauf von Kapitalanlagen» und «Steuern».

Im Rahmen seiner Funktion als Prokurist, besitzt Herr Legros eine gemeinschaftliche Zeichnungsbefugnis mit einem anderen Geschäftsführer.

Für Auszug und Veröffentlichung

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2009004276/5499/26.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2009, réf. LSO-DA00073. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090000699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

**Information Business Integration A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 38.854.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 53800 ont déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009004247/211/11.

(090000735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

---

**Dutchdelta Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 99.077.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 29 décembre 2008.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2009004263/239/12.

(090001334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

---

**Hexagone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 139.149.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2008.

Gérard LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2009004264/220/12.

(090001159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

---

**Europay Luxembourg, Société coopérative.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 10, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 30.764.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale des Coopérateurs de la Société du 17 décembre 2008*

En date du 17 décembre 2008, l'Assemblée Générale des Coopérateurs de la Société a décidé:

- de prendre acte de la démission de Madame Josiane Hein (Dexia-BIL) en tant que membre du Conseil d'Administration avec effet au 14 mai 2008,

- de prendre acte du pourvoi provisoire du poste vacant d'administrateur par Monsieur Serge Schimoff (Dexia-BIL) par décision du Conseil d'Administration du 24 octobre 2008 conformément à l'article 15, alinéa 2 des statuts de la Société,

- de procéder à l'élection définitive de Monsieur Serge Schimoff (Dexia-Bil), né le 22 janvier 1958 à Esch-sur-Alzette, en remplacement de Madame Hein avec effet à partir de la date de l'Assemblée Générale du 17 décembre 2008 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2009;

- de prendre acte de la démission de Madame Tania De Vos (ING) en tant que membre du Conseil d'Administration avec effet au 8 décembre 2008,

- de prendre acte du pourvoi provisoire du poste vacant d'administrateur par Monsieur Philippe Elskens (ING) par décision du Conseil d'Administration du 8 décembre 2008 conformément à l'article 15, alinéa 2 des statuts de la Société,

- de procéder à l'élection définitive de Monsieur Philippe Elskens (ING), né 13 novembre 1965 à Tirlémont (B), en remplacement de Madame DE VOS avec effet à partir de la date de l'Assemblée Générale du 17 décembre 2008 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2009.

Pour *EUROPAY LUXEMBOURG, Société Coopérative*

Sonja Streicher

Référence de publication: 2009004291/9032/30.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2009, réf. LSO-DA00842. - Reçu 89,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090001166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

---

### **Codemat, Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 137.118.

—  
*Extrait du conseil d'administration du 3 décembre 2008*

Après délibération, le Conseil d'administration décide de coopter Madame Sylviane COURTOIS, demeurant professionnellement au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Maurice HOUSSA, démissionnaire.

Le nouvel administrateur ainsi nommé terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire.

Cette décision est prise à l'unanimité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Patrick ROCHAS

Administrateur

Référence de publication: 2009004271/636/19.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2008, réf. LSO-CX11498. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090000743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

---

### **Teranga S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 138.898.

—  
*Extrait du conseil d'administration du 3 décembre 2008*

Après délibération, le Conseil d'administration décide de coopter Madame Sylviane COURTOIS, demeurant professionnellement au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Maurice HOUSSA, démissionnaire.

Le nouvel administrateur ainsi nommé terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire.

Cette décision est prise à l'unanimité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Patrick ROCHAS

Administrateur

Référence de publication: 2009004272/636/19.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2008, réf. LSO-CX11508. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090000741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

---

**Allianz Investments I Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 725.000.000,00.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard F.D. Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 112.841.

—  
AUSZUG

Aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Gesellschafter der Gesellschaft vom 10. Dezember 2008 geht hervor, dass Herr Arnd Hesseler von seinem Amt als Geschäftsführer A der Gesellschaft zum 10. Dezember 2008 zurückgetreten ist.

Die Generalversammlung hat daraufhin, mit Wirkung zum 10. Dezember 2008, Herrn Alain Schaedgen, geboren in Pétingen am 2. September 1958, mit beruflicher Anschrift in L-2450, 14, Boulevard F.D. Roosevelt, als neuen Geschäftsführer A der Gesellschaft, auf unbestimmte Zeit, ernannt.

Aus einem Umlaufbeschluss der Geschäftsführer der Gesellschaft vom 10. Dezember 2008 geht ausserdem hervor, dass Herr Dr. Gerd Joseph Hermann Otte und Frau Alexandra Georgi-Radulive mit Wirkung zum 10. Dezember 2008 als Prokuristen der Gesellschaft abberufen wurden. Herr Bernard Legros, geboren am 26. März 1966 in Verviers (Belgien), mit beruflicher Anschrift in L-2450 Luxembourg, 14, Boulevard F.D. Roosevelt, ist, mit Wirkung zum 10. Dezember 2008, als neuer vertretungsberechtigter Prokurist der Gesellschaft für folgende Geschäftsbereiche ernannt worden: «Unterzeichnung von Verträgen», «Kauf und Verkauf von Kapitalanlagen» und «Steuern».

Im Rahmen seiner Funktion als Prokurist, besitzt Herr Legros eine gemeinschaftliche Zeichnungsbefugnis mit einem A Geschäftsführer.

Für Auszug und Veröffentlichung

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2009004277/5499/27.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2009, réf. LSO-DA00074. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090000693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

---

**Allianz Finance II Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 129.062.568,40.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard F.D. Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 128.975.

—  
AUSZUG

Aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Gesellschafter der Gesellschaft vom 10. Dezember 2008 geht hervor, dass Herr Arnd Hesseler von seinem Amt als Geschäftsführer A der Gesellschaft zum 10. Dezember 2008 zurückgetreten ist.

Die Generalversammlung hat daraufhin, mit Wirkung zum 10. Dezember 2008, Herrn Alain Schaedgen, geboren in Pétingen am 2. September 1958, mit beruflicher Anschrift in L-2450, 14, Boulevard F.D. Roosevelt, als neuen Geschäftsführer A der Gesellschaft, auf unbestimmte Zeit, ernannt.

Aus einem Umlaufbeschluss der Geschäftsführer der Gesellschaft vom 10. Dezember 2008 geht ausserdem hervor, dass Herr Bernard Legros, geboren am 26. März 1966 in Verviers (Belgien), mit beruflicher Anschrift in L-2450 Luxembourg, 14, Boulevard F.D. Roosevelt, mit Wirkung zum 10. Dezember 2008, als Prokurist der Gesellschaft für folgende Geschäftsbereiche ernannt worden ist: «Unterzeichnung von Verträgen», «Kauf und Verkauf von Kapitalanlagen» und «Steuern».

Im Rahmen seiner Funktion als Prokurist, besitzt Herr Legros eine gemeinschaftliche Zeichnungsbefugnis mit einem A Geschäftsführer.

Für Auszug und Veröffentlichung

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2009004278/5499/26.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2009, réf. LSO-DA00076. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090000680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

---



**YAO Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.100.000,00.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard F.D. Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 120.608.

—  
AUSZUG

Aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung des alleinigen Gesellschafters der Gesellschaft vom 10. Dezember 2008 geht hervor, dass Herr Arnd Hesseler von seinem Amt als Geschäftsführer A der Gesellschaft zum 10. Dezember 2008 zurückgetreten ist.

Die Generalversammlung hat daraufhin, mit Wirkung zum 10. Dezember 2008, Herrn Alain Schaedgen, geboren in Petingen am 2. September 1958, mit beruflicher Anschrift in L-2450, 14, Boulevard F.D. Roosevelt, als neuen Geschäftsführer der Gesellschaft, auf unbestimmte Zeit, ernannt.

Aus einem Umlaufbeschluss der Geschäftsführer der Gesellschaft vom 10. Dezember 2008 geht ausserdem hervor, dass Herr Bernard Legros, geboren am 26. März 1966 in Verviers (Belgien), mit beruflicher Anschrift in L-2450 Luxembourg, 14, Boulevard F.D. Roosevelt, mit Wirkung zum 10. Dezember 2008, als Prokurist der Gesellschaft für folgende Geschäftsbereiche ernannt worden ist: «Unterzeichnung von Verträgen», «Kauf und Verkauf von Kapitalanlagen» und «Steuern».

Im Rahmen seiner Funktion als Prokurist, besitzt Herr Legros eine gemeinschaftliche Zeichnungsbefugnis mit einem A Geschäftsführer.

Für Auszug und Veröffentlichung  
Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2009004274/5499/26.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2009, réf. LSO-DA00065. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090000709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

**Allianz Investments III Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 32.000,00.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard F.D. Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 88.960.

—  
AUSZUG

Aus einem Umlaufbeschluss der Geschäftsführer der Gesellschaft vom 10. Dezember 2008 geht hervor, dass Herr Bernard Legros, geboren am 26. März 1966 in Verviers (Belgien), mit beruflicher Anschrift in L-2450 Luxembourg, 14, Boulevard F.D. Roosevelt, mit Wirkung zum 10. Dezember 2008, als vertretungsberechtigter Prokurist der Gesellschaft für folgende Geschäftsbereiche ernannt worden ist: «Unterzeichnung von Verträgen», «Kauf und Verkauf von Kapitalanlagen» und «Steuern».

Im Rahmen seiner Funktion als Prokurist, besitzt Herr Legros eine gemeinschaftliche Zeichnungsbefugnis mit einem A Geschäftsführer.

Für Auszug und Veröffentlichung  
Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2009004279/5499/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2009, réf. LSO-DA00078. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090000663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

**First Chemical (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 56.708.000,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 119.046.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une convention de transfert de parts sociales prenant effet au 5 décembre 2008 que:

- Kikkolux S.à.r.l., ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, a transféré 109.833 parts sociales de classe A de la Société à BorsodChem Management Beteiligungs GmbH & Co. KG, ayant son siège social à Alberusstraße 4, 61440 Oberursel, Allemagne et enregistré au registre de commerce AG Bad Homburg vor der Höhe sous le numero HRA 4980;

- VCP Industrie Beteiligungen AG, ayant son siège social à Tegetthoffstraße 7, 1010 Vienna, Autriche a transféré 3.583 parts sociales de classe A de la Société à BorsodChem Management Beteiligungs GmbH & Co. KG, précité.

Il en résulte, qu'à compter du 5 décembre 2008, le capital de la Société est réparti comme suit:

- Kikkolux S.à.r.l.: 1.867.169 parts sociales de classe A

- VCP Industrie Beteiligungen AG: 60.903 parts sociales de classe A et 226.832 parts sociales de classe B

- BorsodChem Management Beteiligungs GmbH & Co. KG: 113.416 parts sociales de classe A

Total: 2.041.488 parts sociales de classe A et 226.832 parts sociales de classe B

Séverine Michel

Gérante

Référence de publication: 2009004289/3794/25.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2008, réf. LSO-CX11359. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090001132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

**Aiglon Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 84.036.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 5 décembre 2008 que:

Sont réélus administrateurs,

- Monsieur Ezechiele CITTON, administrateur de sociétés, résidant à Padova (Italie) 172 via Forcellini.

- Monsieur Vincent WILLEMS, employé privé, demeurant professionnellement 40

Avenue de la Faïencerie L-1510 Luxembourg,

- Madame Valérie WESQUY, employée privée, demeurant professionnellement 3, rue

Belle-vue L-1227 Luxembourg,

La société SER.COM Sàrl, avec siège social au 3, rue Belle-vue à L-1227 a été nommée commissaire aux comptes en remplacement de Global Trust Advisors S.A

Les mandats des administrateurs et du commissaire viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Luxembourg, le 12/12/2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009004284/5878/24.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2008, réf. LSO-CX07324. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090000832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

**Mirabaud Select Equities Advisory Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 53.402.

—  
EXTRAIT

I. L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg, au siège social de la Société, 10A, Boulevard Royal à L-2449 Luxembourg, le 18 avril 2000 a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée accepte la démission de Charles Hamer (10 A, Boulevard Royal à L-2449 Luxembourg), de sa fonction d'Administrateur, avec effet au 18 avril 2000.

2. L'Assemblée décide de procéder à la résiliation du Commissaire aux comptes, PricewaterhouseCoopers, avec effet au 18 avril 2000.

3. L'Assemblée décide de procéder à l'élection du Réviseur d'Entreprises Ernst & Young, avec effet au 18 avril 2000.

II. Le Conseil d'Administration du 19 mars 1999 a résolu:

1. d'accepter la démission de Véronique Migeot, de sa fonction d'Administrateur, avec effet au 19 mars 1999

III. L'Assemblée Générale des Actionnaires (a L'Assemblée ») s'est tenue à Luxembourg, au siège social de la Société, 1, Boulevard Royal à L-2449 Luxembourg, le 15 avril 2008 a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée décide de reconduire le mandat d'Administrateur de Messieurs Yves Mirabaud (29, Boulevard Georges Favon à CH-1204 Genève, SUISSE), Marc Pereire (21, St James's Square à UK-SW1Y 4JP Londres, Grande-Bretagne) et Jerry Hilger (1, Boulevard Royal à L-2449 Luxembourg) pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises Ernst & Young pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires de 2009.

Pietet Funds (Europe) S.A.  
Pour Mirabaud Select Equities Advisory Company S.A.  
Signature

Référence de publication: 2009004305/52/30.

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2008, réf. LSO-CW06576. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090000896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

**CAD Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

R.C.S. Luxembourg B 86.688.

*Extrait des cessions de parts sociales*

Suite à la cession de parts sociales intervenue en date du 19 décembre 2008, nous confirmons que les associés de la société sont désormais:

Laurent ANDRE: .....	26 parts sociales
Eric Benjamin RAPP: .....	26 parts sociales
Pascal RAPP: .....	48 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme  
CAD SOLUTIONS S.à r.l.  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2009004297/780/20.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2008, réf. LSO-CX10920. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090001324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

**Studiomeca S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

R.C.S. Luxembourg B 131.282.

*Extrait de cession de parts sociales*

Suite à la cession de parts sociales intervenue en date du 19 décembre 2008, nous confirmons que les associés de la société sont désormais:

Monsieur François GANSOINAT: .....	78 parts sociales
Monsieur Nicolas SPASIC: .....	11 parts sociales
Madame Manon HOFFMANN: .....	11 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme  
STUDIOMECA S.à.r.l.  
Un mandataire  
Signature

Référence de publication: 2009004298/780/20.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2008, réf. LSO-CX10919. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090001326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

**Papeterie Eugène Hoffman-Ville S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 56.788.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 24.11.2008*

L'assemblée générale décide de remplacer la LUX-AUDIT S.A. par la LUX-FIDUCIAIRE Consulting SARL ayant son siège social à L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe, au poste de commissaire aux comptes.

Le mandat expirera lors de l'Assemblée générale ordinaire qui sera tenue en 2011.

Signature.

Référence de publication: 2009004286/680/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2008, réf. LSO-CX05817. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090000913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

**Roseway Global Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 139.966.

*Extrait de la décision de l'Associé unique adoptée le 10 novembre 2008*

Conformément à la vente de parts sociales du 10 novembre 2008, Parlay Finance Company S.A. avec adresse au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, enregistré au Registre de Commerce de Luxembourg sous le B 61.785, a vendu 1 part sociale détenue dans la Société à M. David Mark Chirnside propriétaire du passeport numéro EA557510 et avec adresse au 10 Sternberkova, 170 00, Prague 7, République Tchèque.

Il a été décidé d'accepter et approuver le nouvel associé M. David Mark Chirnside et d'enregistrer le transfert de parts sociales dans le registre des associés de la Société.

Luxembourg, le 10 novembre 2008.

Pour extrait sincère et conforme  
Roseway Global Luxembourg S.à r.l.  
Stéphane HEPINEUZE

Référence de publication: 2009004525/1084/21.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2008, réf. LSO-CX08401. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090001096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

**Megatown International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais.

R.C.S. Luxembourg B 95.274.

L'an deux mille huit, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme "MEGATOWN INTERNATIONAL SA", avec siège social à Diekirch, 6, rue du Palais (matr: 1996 22 03 704),

constituée suivant acte reçu par Maître Marthe THYES-WALCH, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 mars 1996, publié au Mémorial C, numéro 214 du 27 avril 1996,

modifié suivant acte d'assemblée générale extraordinaire reçue par le notaire Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg en date du 14 décembre 2001, publié au Mémorial C, numéro 679 du 2 mai 2002,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 95.274.

La séance est ouverte à 13.30 heures sous la présidence de Monsieur Tatsumi KUBOYAMA, administrateur de sociétés, demeurant à F-92320 Châtillon, 14, rue de Malakoff.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Gary HESS, employé privé, demeurant à Niederfeulen, et comme scrutateur Monsieur Guillaume MARTH, employé privé, demeurant à Holler,

tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Que les actionnaires présents et le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal, après avoir été signée par les actionnaires présents, les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

**Art. 2.** Qu'il résulte de ladite liste de présence que les (1.250) mille deux cent cinquante actions, représentatives du capital social, sont toutes représentées à la présente assemblée générale et qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

**Art. 3.** Que, dès lors, la présente assemblée est régulièrement constituée et a pris, à l'unanimité, et sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de dissoudre la société et de la mettre en liquidation avec effet au 30 septembre 2008.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer liquidateur de la société Monsieur Tatsumi KUBOYAMA, prénommé.

*Troisième résolution*

L'assemblée confère au liquidateur les pouvoirs les plus étendus admis par la loi.

*Quatrième résolution*

L'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire de la société pour l'exécution de leurs mandats.

*Frais*

Les frais des présentes sont à charge des comparants.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et lecture faite, le comparant ès-qualités, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. KUBOYAMA, G. HESS, G. MARTH, P. PROBST.

Enregistré à Diekirch, le 19 décembre 2008. DIE/2008/11361. Reçu douze euros, EUR 12,-

Le Receveur (signé): J. Tholl.

Ettelbruck, le 31 décembre 2008.

Pour copie conforme

Pierre PROBST

Notaire

Référence de publication: 2009004527/4917/51.

(090001463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2009.

**Morgan Stanley Clare S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 117.992.

In the year two thousand eight, on the twenty second day of December.

Before Us, Maître Paul DECKER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

The limited company Morgan Stanley Poggio Secco Limited, having its registered office at South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, (Companies House Cayman Islands 19908)

here represented by Mr Max MAYER, employee, residing professionally in L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter, by virtue of a proxy given under private seal on December 12<sup>th</sup>, 2008.

Said proxy after being initialled "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed.

The appearing, represented as said before, acting in their capacity of sole shareholders of the Company, have requested the undersigned notary to pass the following:

The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company MORGAN STANLEY CLARE S.à r.l., having its registered office in L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer (the "Company"),

registered at the Companies and Trade Register of Luxembourg, under section B, number 117.992

incorporated pursuant to a deed of Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, on July 17<sup>th</sup> 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 1705 on September 13<sup>th</sup> 2006, amended pursuant to a deed of Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, on November 30<sup>th</sup> 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 278 on February 2<sup>nd</sup> 2008, amended pursuant to a deed of Maître Paul FRIEDERS, notary residing in Niederanven, on August 8<sup>th</sup> 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 2314 on September 23<sup>th</sup> 2008.

The Sole Shareholder, represented as above mentioned, has requested the undersigned notary to pass the following resolution as follows:

#### *Sole resolution*

The Sole Shareholder decides to change the closing of the financial year from November 30<sup>th</sup> to December 31<sup>st</sup> and in consequence to amend article 16 and the first paragraph of article 17 of the articles of incorporation as follows:

" **Art. 16.** The company's financial year runs from the first day of January to the last day of December of each year..

**Art. 17.** (1st paragraph) Each year, as of December 31<sup>st</sup>, the board of managers will draw up the balance sheet, which will contain a record of the property of the company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all the commitments and debts of the managers to the company."

#### *Transitory Provision*

In Implementation of this resolution above the shareholder also decides to introduce a short financial year starting December 1, 2008 and ending December 31, 2008.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the corporation as a result of this document are estimated at approximately EUR 900.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg-Eich, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, well known by the notary, by her surname, first name, civil status and residence, has signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mil huit, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société Morgan Stanley Poggio Secco Limited, ayant son siège social à South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, (Companies House Cayman Islands 19908)

ici représentée par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 12 décembre 2008,

laquelle procuration après avoir été paraphée "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, agissant en leur qualité d'associée unique, représentant l'intégralité du capital social a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

La comparante, représentée comme ci-avant, étant la seule et unique associée de la société à responsabilité limitée MORGAN STANLEY CLARE S.à r.l. avec siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer (la "Société"),

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 117.992, constituée suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven en date du 17 juillet 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1705 du 13 septembre 2006, modifiée suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven en date du 20 septembre 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 2139 du 16 novembre 2006, modifiée suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven en date du 1<sup>er</sup> juin 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 936 du 16 avril 2008, modifiée suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven en date du 6 novembre 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1020 du 24 avril 2008

Laquelle associée unique, agissant comme ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter la résolution suivante:

*Unique résolution*

L'associée unique décide de changer la clôture de l'année sociale du 30 novembre au 31 décembre et en conséquence de modifier les articles 16 et le premier paragraphe de l'article 17 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

" **Art. 16.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de la même année.

**Art. 17. (1<sup>er</sup> paragraphe).** Chaque année au 31 décembre, le conseil de gérance établit un état financier qui contiendra un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un compte de pertes et profits, accompagné d'une annexe contenant un résumé de tous les engagements et dettes contractés par le conseil de gérance"

*Mesure transitoire*

En application de la résolution l'associé unique décide d'introduire un exercice social raccourci commençant le 1<sup>er</sup> décembre 2008 et se terminant le 31 décembre 2008.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à 900,- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française à la requête de la personne comparante et en cas de divergence entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite au mandataire du comparant connu du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. MAYER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 décembre 2008. Relation: LAC/2008/52239. Reçu € 12,- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009004530/206/99.

(090001919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2009.

**Morgan Stanley Leitrim S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 113.389.

In the year two thousand eight, on the twenty second day of December.

Before Us, Maître Paul DECKER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. The limited company V2 Music (Holdings) Limited, having its registered office at Thames House, Portsmouth Road GB-KT10 9AD Esher, Surrey, (Companies House England and Wales 03353454)

2. The limited company Morgan Stanley Adur Limited, having its registered office at Uglan House, KY-KY1-1104 Grand Cayman, Cayman Hands (Register of Commerce Caiman Islands MC 208996)

both here represented by Mr Max MAYER, employee, residing professionally in L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter

by virtue of two proxies given under private seal on December 12<sup>th</sup> and 17<sup>th</sup>, 2008.

Said proxies after being initialled "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed.

The appearing, represented as said before, acting in their capacity of sole shareholders of the Company, have requested the undersigned notary to pass the following:

The appearing parties are the sole shareholders of the private limited liability company MORGAN STANLEY LEITRIM S.à r.l., having its registered office in L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer (the "Company"),

registered at the Companies and Trade Register of Luxembourg, under section B, number 113.389

incorporated pursuant to a deed of Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, on December 22<sup>nd</sup> 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 699 on April 5<sup>th</sup>, 2006, amended pursuant to a deed of Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, on January 6<sup>th</sup>, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 1004 on May 23<sup>rd</sup>, 2006, amended pursuant to a deed of Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, on March 14<sup>th</sup>, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 1234 on June 27<sup>th</sup>, 2006, amended pursuant to a deed of Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, on June 27<sup>th</sup>, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 1709 on September 13<sup>th</sup>, 2006, amended pursuant to a deed of Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, on April 4<sup>th</sup>, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 1250 on May 22<sup>nd</sup>, 2008, amended pursuant to a deed of Maître Paul FRIEDERS, notary residing in Luxembourg, on August 8<sup>th</sup>, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 2311 on September 22<sup>nd</sup>, 2008.

The Sole Shareholders, represented as above mentioned, have requested the undersigned notary to pass the following resolution as follows:

#### *Sole resolution*

The Sole Shareholders decide to change the closing of the financial year from November 30<sup>th</sup> December 31<sup>st</sup> and in consequence to amend article 16 and the first paragraph of article 17 of the articles of incorporation as follows:

" **Art. 16.** The company's financial year runs from the first day of January to the last day of December of each year.

**Art. 17.** (1<sup>st</sup> paragraph) Each year, as of December 31<sup>st</sup>, the board of managers will draw up the balance sheet, which will contain a record of the property of the company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all the commitments and debts of the managers to the company."

#### *Transitory Provision*

In Implementation of this resolution above the shareholders also decide to introduce a short financial year starting December 1, 2008 and ending December 31, 2008.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the corporation as a result of this document are estimated at approximately EUR 950.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg-Eich, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, well known by the notary, by her surname, first name, civil status and residence, has signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

1. La société V2 Music (Holdings) Limited, ayant son siège social à Thames House, Portsmouth Road GB-KT10 9AD Esher, Surrey, (Companies House England and Wales 03353454)

2. La société Morgan Stanley Adur Limited, ayant son siège social à Ugland House, KY-KY1-1104 Grand Cayman, Cayman Hands (Register of Commerce Caiman Islands MC 208996)

toutes deux ici représentées par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter

en vertu de deux procurations données sous seing privé le 12 et le 17 décembre 2008,



laquelle procuration après avoir été paraphée "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, agissant en leur qualité d'associées uniques, représentant l'intégralité du capital social ont requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

Les comparantes, représentées comme ci-avant, étant les seules et associées de la société à responsabilité limitée MORGAN STANLEY LEITRIM S.à r.l. avec siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer (la "Société"),

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 113.389,

constituée suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven en date du 22 décembre 2005, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 699 du 5 avril 2006, modifiée suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven en date du 6 janvier 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1004 du 23 mai 2006, modifiée suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven en date du 14 mars 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1234 du 27 juin 2006, modifiée suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven en date du 27 juin 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1709 du 13 septembre 2006, modifiée suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven en date du 4 avril 2008, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1250 du 22 mai 2008, modifiée suivant acte reçu par Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg en date du 8 août 2008, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 2311 du 22 septembre 2008

Lesquelles associées, agissant comme ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter la résolution suivante:

#### *Unique résolution*

Les associées décident de changer la clôture de l'année sociale du 30 novembre au 31 décembre et en conséquence de modifier les articles 16 et le premier paragraphe de l'article 17 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

" **Art. 16.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de la même année.

**Art. 17. (1<sup>er</sup> paragraphe).** Chaque année au 31 décembre, le conseil de gérance établit un état financier qui contiendra un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un compte de pertes et profits, accompagné d'une annexe contenant un résumé de tous les engagements et dettes contractés par le conseil de gérance"

#### *Mesure transitoire*

En application de la résolution l'associées décident d'introduire un exercice social raccourci commençant le 1<sup>er</sup> décembre 2008 et se terminant le 31 décembre 2008.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à 950,- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française à la requête de la personne comparante et en cas de divergence entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite au mandataire du comparant connu du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M.MAYER, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 décembre 2008.. Relation: LAC/2008/52240. Reçu € 12,- (douze euros).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009004531/206/112.

(090001934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2009.

#### **Cadami Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9709 Clervaux, 7, route de Marnach.

R.C.S. Luxembourg B 120.452.

L'an deux mille huit, le dix-sept décembre.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme "CADAMI FINANCE SA", [matr.2006 22 26 308], avec siège social à L-9709 Clervaux, 7, route de Marnach,

constituée suivant acte reçu par Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hespérange, en date du 26 septembre 2006, publié au Mémorial C, numéro 2202 du 24 novembre 2006, modifiée par acte passé par-devant le même notaire en date du 11 décembre 2007, publié au Mémorial C, page 15618 de l'année 2008;

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro d'immatriculation B 120.452.

La séance est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur Pierre FORT, administrateur, demeurant à F-30900 Nîmes, 1120, Chemin de la Cigale, né le 2 octobre 1952 à Saint Girons en France.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Monique REBIEN, employée privée, demeurant à Ettelbruck, et comme scrutateur Monsieur Guillaume MARTH, employé privé, demeurant à Holler, tous ici présents et ce-acceptant.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

1. Que les actionnaires présents et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal, après avoir été signée par les actionnaires présents, les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

2. Qu'il résulte de ladite liste de présence que les mille (1.000) actions, représentatives du capital social, sont toutes représentées à la présente assemblée et qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu parfaite connaissance de l'ordre de jour qui leur a été communiqué au préalable.

3. Que, dès lors, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, conçu comme suit:

Augmentation du capital ainsi que modification des statuts y relative;

Ce fait exposé et reconnu exact par l'assemblée, cette dernière, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

A) L'assemblée décide à l'unanimité d'augmenter le capital au montant de deux millions sept cent mille cent euros (2.700.100,00 €) par:

1) un apport en titres, soit un apport de 121.296 actions STS Group - FR0010173518 ayant une valeur de huit cent quarante-neuf mille et soixante-douze euros, par Monsieur Pierre FORT, prénommé et son épouse Madame Elisabeth FORT, sans état, née le 6 juillet 1951 à Saint Rustice en France, demeurant avec lui;

2) la transformation de la créance de l'ordre de un million huit cent vingt mille et vingt-huit euros (1.820.028,00 €) que Monsieur Pierre FORT, prénommé, possède envers la société CADAMI Finance SA, préqualifiée.

Tous les actionnaires acceptent unanimement cet apport ainsi que l'attribution de nouvelles actions à ces nouveaux actionnaires.

La valeur des valeurs mobilières apportés à la société ressort d'un rapport de révision établi par le réviseur d'entreprise Monsieur DIDIERJEAN, HRT-REVISION, de Luxembourg daté du 17 décembre 2008, lequel rapport restera, après avoir été paraphé "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentaire, annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

La conclusion du réviseur d'entreprise se lit comme suit:

"Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur des apports ne correspond pas au moins à 86100 actions d'une valeur nominale de 31 euros chacune de Cadami Finance S.A. à émettre en contrepartie

Signé: Didierjean"

B) Ensuite l'assemblée décide à l'unanimité de changer l'alinéa 1 de l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 3.** Le capital social est fixé à deux millions sept cent mille cent euros (2.700.100,00 €) représenté par quatre-vingt-sept mille cent actions (87.100) de trente et un euros (31,00 €) chacune." Les actions sont réparties comme suit:

	actions
1) Monsieur Pierre FORT, prénommé, . . . . .	43.551
2) Madame Elisabeth FORT, prénommée . . . . .	43.548
3) Monsieur James COHEN ci-après qualifié . . . . .	1
Total . . . . .	87.100

C) L'assemblée générale accepte la démission de Madame Véronique FINK comme administrateur et de Monsieur Jean-Louis POSSON comme commissaire aux comptes et nomme en tant qu'administrateur Monsieur James COHEN, administrateur de société, demeurant à F-92400 Courbevoie, 3, rue Jules Lefèvre, et en tant que commissaire aux comptes Monsieur Bernard CALVIGNAC, administrateur de société, demeurant à F-74120 Megève, 40, allée des Trois Cailloux.

Ils termineront les mandats de leurs prédécesseurs.

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 15.00 heures.

*Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef des présentes à environ treize mille cinq cent euros (13.500,00 €). Les frais des présentes sont à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et lecture faite, les comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. FORT, M. REBIEN, G. MARTH, P. PROBST.

Enregistré à Diekirch, le 19 décembre 2008. DIE/2008/11330. Reçu treize mille trois cent quarante-cinq euros cinquante cents. 2.669.100,- € à 0,50 % = 13.345,50 €

Le Receveur (signé): J. Tholl.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 30 décembre 2008.

Pierre PROBST.

Référence de publication: 2009004529/4917/78.

(090001470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2009.

**Granimar Holding A.G., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 8.153.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Madame Corinne BITTERLICH. Cette dernière assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statuaire de l'an 2014.

Luxembourg, le 6 mai 2008.

GRANIMAR HOLDING A.G.

J.-R. BARTOLINI / C. BITTERLICH

*Administrateur / Administrateur Présidente du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2009004435/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2008, réf. LSO-CX04674. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090000973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

**Pierma S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 70.171.

DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme "PIERMA SA", avec siège social à L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J.F. Kennedy (matr. 1999 22 12 953),

constituée suivant acte reçu par Maître Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 mai 1999, publié au Mémorial C, numéro 623 du 18 août 1999,

modifiée pour la dernière fois suivant acte d'assemblée générale extraordinaire reçue par le notaire Roger ARRENS-DORFF, notaire de résidence à Mondorf en date du 22 mai 2007, publié au Mémorial C, numéro 1529 du 23 juillet 2007, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 70.171.

La séance est ouverte à 13.30 heures sous la présidence de Monsieur Yves WALLERS, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-9053 Ettelbruck, 45, avenue Kennedy,

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Gary HESS, employé privé, demeurant à Niederfeulen, et comme scrutateur Monsieur Guillaume MARTH, employé privé, demeurant à Holler,

tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Que les actionnaires présents et le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal, après avoir été signée par les actionnaires présents, les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

**Art. 2.** Qu'il résulte de ladite liste de présence que les (1.250) mille deux cent cinquante actions, représentatives du capital social, sont toutes représentées à la présente assemblée générale et qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

**Art. 3.** Que, dès lors, la présente assemblée est régulièrement constituée et a pris, à l'unanimité, et sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

- que ladite société a cessé toute activité commerciale avec effet à ce jour;
- que le comparant décide de la dissoudre avec effet immédiat;
- que la société a été liquidée aux droits des parties préalablement à la signature des présentes;
- que les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq années au siège social de la société.
- L'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire de la société pour l'exécution de leurs mandats.

*Frais*

Les frais des présentes sont à charge du comparant.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et lecture faite, le comparant ès-qualités, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Y. WALLERS, G. HESS, G. MARTH, P. PROBST.

Enregistré à Diekirch, le 19 décembre 2008. DIE/2008/11364. Reçu douze euros, EUR 12.-

Le Receveur (signé): J. Tholl.

Ettelbruck, le 31 décembre 2008.

Pour copie conforme

Pierre PROBST

*Notaire*

Référence de publication: 2009004526/4917/49.

(090001459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2009.

**Megatown Holding International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais.

R.C.S. Luxembourg B 96.519.

L'an deux mille huit, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding "MEGATOWN HOLDING INTERNATIONAL SA", avec siège social à Diekirch, 6, rue du Palais (matr: 1996 40 02 048),

constituée suivant acte reçu par Maître Marthe THYES-WALCH, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 mars 1996, publié au Mémorial C, numéro 289 du 13 juin 1996,

modifié suivant acte d'assemblée générale extraordinaire reçue par le notaire Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg en date du 14 décembre 2001, publié au Mémorial C, numéro 697 du 7 mai 2002,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 96.519.

La séance est ouverte à 13,30 heures sous la présidence de Monsieur Tatsumi KUBOYAMA, administrateur de sociétés, demeurant à F-92320 Châtillon, 14, rue de Malakoff;

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Gary HESS, employé privé, demeurant à Niederfeulen, et comme scrutateur Monsieur Guillaume MARTH, employé privé, demeurant à Holler, tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Que les actionnaires présents et le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal, après avoir été signée par les actionnaires présents, les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

**Art. 2.** Qu'il résulte de ladite liste de présence que les (40.000) quarante mille actions, représentatives du capital social, sont toutes représentées à la présente assemblée générale et qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les

actionnaires présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

**Art. 3.** Que, dès lors, la présente assemblée est régulièrement constituée et a pris, à l'unanimité, et sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de dissoudre la société et de la mettre en liquidation avec effet au 30 septembre 2008.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer liquidateur de la société Monsieur Tatsumi KUBOYAMA, prénommé.

*Troisième résolution*

L'assemblée confère au liquidateur les pouvoirs les plus étendus admis par la loi.

*Quatrième résolution*

L'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire de la société pour l'exécution de leurs mandats.

*Frais*

Les frais des présentes sont à charge des comparants.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et lecture faite, le comparant ès-qualités, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. KUBOYAMA, G. HESS, G. MARTH, P. PROBST.

Enregistré à Diekirch, le 19 décembre 2008. DIE/2008/11360. Reçu douze euros, EUR 12.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 31 décembre 2008.

Pierre PROBST.

Référence de publication: 2009004528/4917/49.

(090001467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2009.

**Finistère SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,  
(anc. Finistère S.A.).**

Siège social: L-1445 Luxembourg, 3, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 79.369.

L'an deux mille huit, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "FINISTÈRE S.A.", avec siège social à L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison

constituée suivant acte reçu par Maître Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 30 novembre 2000, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 497 du 3 juillet 2001

modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven en date du 13 octobre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2719 du 7 novembre 2008,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 79.369,

L'assemblée est ouverte à 18.00 heures sous la présidence de Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Max MAYER, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Georges REUTER, expert-comptable, demeurant professionnellement à Strassen.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1.- Changement de la forme de la société d'une société anonyme holding en une société de gestion de patrimoine familial sous forme de société anonyme et en conséquence changement du nom de la société en FINISTERE SPF S.A. et modification des articles 3 et 19 des statuts.

2.- Suppression de toute référence relative au capital autorisé dans les statuts et en conséquence reformulation de l'article 5 des statuts.

3.- Modification du dernier paragraphe de l'article 7 des statuts afin de le mettre en conformité des différents changements de la loi sur les sociétés commerciales.

4.- Suppression de la version anglaise des statuts.

5.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de changer la forme de la société d'une "société anonyme holding" en une "société de gestion de patrimoine familial sous forme de société anonyme" et en conséquence de changer le nom de la société en FINISTERE SPF S.A. et de modifier les articles 3 et 19 des statuts pour leur donner la teneur suivante

" **Art. 1<sup>er</sup>** . Entre les actionnaires actuels et tous ceux qui deviendraient par la suite propriétaires des actions ci-après créées, il existe une société de gestion de patrimoine familial sous forme de société anonyme sous la dénomination de FINISTÈRE SPF S.A."

" **Art. 3.** La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers à l'exclusion de toute activité commerciale. Par actifs financiers il convient d'entendre (i) les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et (ii) les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

La détention d'une participation dans une société n'est admise qu'à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société. La société prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 11 mai 2007 sur les sociétés de gestion de patrimoine familial."

" **Art. 19.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 11 mai 2007 sur les sociétés de gestion de patrimoine familial ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts."

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de supprimer toute référence relative au capital autorisé dans les statuts et en conséquence de reformuler l'article 5 des statuts comme suit:

" **Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trente-six millions neuf cent soixante-six mille francs suisses (CHF 36.966.000,-), représenté par trois cent soixante-neuf mille six cent soixante (369.660) actions d'une valeur nominale de cent francs suisses (CHF 100,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à émettre de telles actions et à consentir des options pour souscrire aux actions de la société, aux personnes et aux conditions qu'il détermine et plus spécialement de procéder à une telle émission sans réserver aux anciens actionnaires un droit préférentiel de souscriptions pour les actions à émettre.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres actions"

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier le dernier paragraphe de l'article 7 des statuts afin de le mettre en conformité des différents changements de la loi sur les sociétés commerciales pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 7.** (Dernier paragraphe) Elle doit l'être également sur la demande d'actionnaires représentant au moins un dixième (1/10) du capital social."

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de supprimer la version anglaise des statuts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18.10 heures.

*Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société à environ 1.000,- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. DA CRUZ, M. MAYER, G. REUTER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 décembre 2008. Relation: LAC/2008/52225. Reçu € 12,- (douze euros).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009004532/206/100.

(090001946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2009.

**Callipige S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 73.348.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 2 juin 2008 que, sur base de l'article 1<sup>er</sup> des statuts, il a été décidé de:

Transférer le siège social de la société CALLIPIGE SA,

du 18, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg

au 18-20, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2009004466/1334/18.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2008, réf. LSO-CX07995. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090001319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2009.

**MCP Promo S.à.r.l., MR & Co Promo Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Enseigne commerciale: MCP.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 28-30, Val Saint André.

R.C.S. Luxembourg B 60.165.

L'an deux mil huit, le vingt-quatre novembre.

Par-devant Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen,

A comparu:

La société anonyme MRO S.A. avec siège à L-1128 Luxembourg, 30, Val Saint André, RCSL B 88.570, constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 02 août 2002, publié au Mémorial C numéro 1453 du 8 octobre 2002, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes

d'une assemblée générale extraordinaire actée par le notaire instrumentaire en date de ce jour, numéro précédent de son répertoire,

représentée par son administrateur unique, Monsieur Raoul MEYERS, gérant de société, demeurant à Fingig, habilité à engager la société sous sa seule signature conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts.

Lequel a démontré au notaire instrumentaire au moyen de l'acte de constitution que la comparante détient la totalité des parts de la société MR & CO PROMO s.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg,

inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 60.165,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Jacques DELVAUX, de résidence à Luxembourg, en date du 17 juillet 1997, publié au Mémorial C numéro 600 du 31 octobre 1997,

et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'une assemblée générale extraordinaire actée par le prédit notaire DELVAUX en date du 26 janvier 2005, publiée au Mémorial C numéro 556 du 09 juin 2005.

Ensuite, il s'est constitué en assemblée générale extraordinaire et a requis le notaire d'acter comme suit les résolutions suivantes:

#### *Enseigne*

La société adopte l'enseigne MCP.

L'article 1<sup>er</sup> des statuts est modifié comme suit:

" **Art. 1<sup>er</sup>** . Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "MR & CO PROMO s.à r.l.", en abrégé "MCP PROMO s.à r.l." et faisant commerce sous l'enseigne "MCP".

#### *Objet social*

L'objet de la société est élargi de sorte que l'article 3 aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 3.** La société a pour objet les réalisations de projets immobiliers notamment l'achat, la vente et la mise en valeur d'immeubles.

Elle a encore pour objet tous travaux d'électricité, l'installation de système d'alarme et de sécurité ainsi que tous articles de la branche; la vente en gros et en détail d'appareils et de matériaux électriques, électroniques et électroménagers ainsi que la vente, le montage et l'installation de cuisines incorporées.

Elle pourra en général, faire tous actes, transactions ou opérations commerciales et financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social."

#### *Capital social*

Le capital de la société est augmenté de € 105,33 pour être porté de son montant actuel de € 12.394,67 au montant de douze mille cinq cents Euros (€ 12.500,-)

#### *Adresse associée*

L'assemblée profite des présentes pour redresser l'adresse du siège de l'associée unique, savoir à L-1128 Luxembourg, 30, Val Saint André.

#### *Modification statutaire*

Il résulte des deux résolutions ci-dessus que l'article 6 des statuts sera désormais libellé comme suit:

" **Art. 6.** Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euros (€ 12.500,-) représenté par cent (100) parts sociales sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées et toutes souscrites par l'associée unique MRO S.A. avec siège à L-1128 Luxembourg, 30, Val Saint André."

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel et résidence, ledit comparant a signé ensemble avec Nous notaire la présente minute après d'être identifié au moyen de sa carte d'identité.

Signé: R. MEYERS, C. MINES.

Enregistré à Capellen, le 25 novembre 2008. Relation: CAP/2008/3575. Reçu douze euros. 12,- €

*Le Receveur (signé):* I. Neu.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre pour publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 5 décembre 2008.

Camille MINES.

Référence de publication: 2009004537/225/60.

(090001704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2009.